



- ◆ Trabajo realizado por el equipo de la Biblioteca Digital de la Fundación Universitaria San Pablo-CEU

évêché de Siguenza, et il trouva un appui dans Ximenès. Toutefois la chose offrait des difficultés ; une émeute éclata dans le diocèse même, entre les partisans de Carvajal et ceux de l'évêque Frédéric, et la querelle ne se termina qu'à la mort de l'évêque de Plasencia, dont Carvajal recut la place en dédommagement de celle de Siguenza (1).

Vers le milieu de l'année 1516, Ximenès eut l'occasion de montrer la même complaisance pour son collègue dans la régence du royaume, le doyen Adrien d'Utrecht, qu'il proposa à Charles pour l'évêché vacant de Tortosa et pour la place de Grand-inquisiteur d'Aragon. Adrien obtint ces deux emplois éminents ; mais il resta, comme auparavant, en Castille, et dans la position qu'il occupait dans ce royaume. (2) Ximenès procura en même temps au célèbre prédicateur Mota, secrétaire de Charles, l'évêché de Badajoz, dont l'évêque Manrique obtint en échange le siège de Cordoue (3).

(1) Gomez, l. c., p. 4104, 4105. Fléchier, l. IV, p. 402.

(2) Gomez, l. c., p. 4107. Miniàna, l. I, c. 4, p. 4.

(3) Gomez, l. c., p. 4107. Martyr, Ep. 576. Fléchier, l. IV, p. 406, etc.

## CHAPITRE XXVIII.

### Sollicitude de Ximenès pour l'Amérique (4).

La sollicitude du régent s'étendit aussi bientôt sur le nouveau monde découvert à l'autre côté du grand Océan, et qui, aussitôt après sa découverte, avait déjà eu des preuves du zèle de ce prélat pour la religion chrétienne.

A l'époque où Christophe Colomb fit son premier voyage, au moment où, le 12 octobre 1492, il salua plein de joie le pays vers lequel l'avaient porté ses vœux, Ximenès venait d'être appelé de l'obscurité du cloître à la cour royale d'Isabelle. Le même événement avait décidé de la destinée de ces deux grands hommes, que la même année avait vus naître. En effet, lorsqu'Isabelle, dans la joie que lui causait l'heureuse conquête de Grenade, accordait à l'entrepreneur navigateur les vaisseaux qu'il demandait depuis longtemps, elle plaçait, d'autre part, sur le nouveau siège archiépiscopal érigé à Grenade, son ancien confesseur, l'excellent Talavera, qu'elle remplaça, comme nous avons vu, par Ximenès. Pendant que le pieux Père dirigeait la conscience de la reine, Colomb était revenu en Espagne de son premier voyage, le 15 mars 1493, pour

(4) Cette partie de la vie active de Ximenès n'a presque pas été prise en considération par ses précédents biographes.

faire à ses maîtres les rapports nécessaires et leur présenter des preuves de ses récentes découvertes. Il avait amené avec lui des naturels du Nouveau-Monde, et la vue de ces insulaires fortifia le dessein, déjà formé et d'ailleurs si naturel à des rois chrétiens, de procurer à ces infidèles la lumière de l'Évangile. A cet effet, Ferdinand et Isabelle songèrent à faire, des idolâtres amenés en Espagne, des missionnaires pour leur propre pays; ils se chargèrent, ainsi que le prince don Juan, d'être leurs parrains, et les firent élever à Séville pour leur destination future (1). Mais, à l'exemple du pape saint Grégoire-le-Grand, qui n'avait pas voulu attendre jusqu'à ce que les jeunes Anglo-Saxons achetés par lui, pussent être renvoyés dans leur patrie pour en être les apôtres, les deux rois organisèrent aussi sans délai une mission pour le Nouveau-Monde, et l'y envoyèrent, dès le second voyage de Colomb, la même année 1493, au mois de septembre (2).

A la tête des douze prêtres destinés à cette mission, et tirés des différents Ordres et du clergé séculier, se trouvait, revêtu de l'autorité pontificale, Bernard Boil, abbé de la célèbre abbaye de Bénédictins de Montserrat, en Catalogne (3); et sous sa direction, le Franciscain Jean

(1) Herrera, *Historia de las Indias occidentales*, Decada 4, lib. II, c. 5, p. 42, — Decada Madrid, 1730.

(2) D'après Benzon, *Historia Indiarum occidentalis*, 1586, p. 35. Colomb reprit déjà avec lui quatre Indiens baptisés. Mais comme il ne revint en Espagne qu'en mars 1493, et qu'il en repartit déjà en septembre, il est impossible qu'ils fussent déjà préparés à être missionnaires; tout au plus pouvaient-ils servir d'interprètes aux missionnaires. Le récit de Herrera doit donc avoir rapport à d'autres Indiens amenés en Espagne.

(3) D'après Raynald, *Contin. annal. Baron.*, ab anno 1493, n. 24, Boil aurait été un Franciscain. Mais Herrera, dont l'autorité est très-grande quand il s'agit de l'histoire de l'Amérique, dit qu'il était bénédictin (*Déc. I, lib. II, c. 5, p. 42*); et Wadding, historien de l'ordre de Saint-François, ne le réclame

Perez de Marchena fit bâtir, dit-on, la première chapelle chrétienne à Hispaniola (1). Mais ce qui est inexact, c'est que Barthélemy de Las Casas, alors encore laïc et jeune étudiant de 19 ans, mais, plus tard, prêtre et éloquent défenseur de la liberté des Américains, ait, dès 1493, fait, avec Colomb et son propre père, le voyage du Nouveau-Monde (2).

On ne peut guère savoir si Ximenès eut quelque part à l'envoi de cette première mission américaine; mais Gomez assure qu'environ huit ans après, voyant le peu de résultats obtenus par la mission de Boil et de ses compagnons, il provoqua une nouvelle tentative pour convertir au christianisme le monde transatlantique.

Colomb avait à la vérité pris la bonne voie, en engageant ses prêtres à apprendre la langue des indigènes (3); mais si quelques caciques isolés, tel que Guarinoex, se montrèrent disposés à recevoir l'Évangile, l'adoption constante et l'extension du christianisme ne tardèrent pas à rencontrer des obstacles dans les vices et les cruautés des Espagnols, et parfois aussi dans l'inhabileté des premiers

pas pour un des siens; il combat seulement ceux qui veulent voir dans Boil le premier patriarche des Indes et le véritable apôtre de l'Amérique (*Annales Minorum*, t. XV, p. 28, etc.). En effet, Boil fit peu de chose. Du reste, on peut voir dans Raynald le bref qui le concerne ainsi que ses compagnons, l. c. — Voir aussi, sur cette mission, Irving, *Vie et voyages de Colomb*, liv. V, c. 8.

(1) Wadding, *Annales Minorum*, t. XV, p. 28, n. II.

(2) Llorente, dans son édition des Œuvres de Las Casas (p. 41), soutient qu'il accompagna seulement Colomb à son troisième voyage en 1498. Prescott (*Histoire de Ferdinand*, etc.) est tombé sous ce rapport dans une double erreur: I p., p. 545, il fait partir Las Casas pour l'Amérique dès l'année 1493, et le considère déjà alors comme prêtre. Et, II p., p. 206, Rem. 20, il place son premier voyage en 1498 ou 1502. Cette dernière date est bien la véritable.

(3) Herrera, *Dec. 4, lib. III, c. 4, p. 70*.

missionnaires. Au reste, tout ce que nous en savons, c'est que le P. Romain Pane, de l'Ordre des Ermites de Saint-Jérôme, et le Franciscain Jean Borgonon gagnèrent pour quelque temps le cacique nommé plus haut, ainsi que ses sujets, jusqu'à ce que les insinuations des autres Indiens et les violences des Espagnols occasionnèrent la défection de cette tribu (1). Nous ne connaissons rien de plus glorieux à dire de toute cette mission; mais, en revanche, nous savons malheureusement que le P. Boil prit injustement parti contre Colomb, se trouva au nombre des plus mécontents, se plaignit entr'autres amèrement de la famine qui survint, et retourna, dès l'année 1494. en Espagne, avec plusieurs de ses compagnons, pour aller grossir le nombre des adversaires du grand amiral (2).

Colomb revint pour la seconde fois en Espagne en 1496, afin de se justifier, et triompha en effet de ses ennemis; mais cette fois, il fit la faute d'emmener avec lui en Amérique, à défaut d'autres colons, des malfaiteurs condamnés (3), qui rendirent bientôt le Nouveau-Monde semblable à l'antique Averse, et fournirent aux adversaires de Colomb mille occasions d'élever contre lui des plaintes de toute espèce. Le juge supérieur du Nouveau-Monde, François Roldan, empira encore les choses en se révoltant ouvertement contre Colomb; et ce dernier ayant, par l'introduction des *repartimientos* (4), c'est-à-dire, *distributions*, partagé les indigènes, comme des bêtes de somme, aux Espagnols, et, en les livrant ainsi à des souffrances

(1) Herrera, Dec. I, lib. III, c. 4, p. 70. Irving, liv. XI, c. 2.

(2) Herrera, Dec. I, lib. II, c. 12, p. 53; c. 46, p. 59; c. 10, p. 62. — Irving, Vie et voy. de Colomb, l. VIII, c. 8.

(3) Herrera, Dec. I, lib. III, c. 2, p. 66. Irving, lib. IX, c. 3.

(4) Herrera, Dec. I, lib. III, c. 46, p. 93, etc.

sans nombre, rempli par là leurs cœurs d'une haine irrécyclable pour leurs conquérants; le roi Ferdinand d'abord, et à la fin, Isabelle elle-même, la grande protectrice de Colomb, purent raisonnablement commencer à douter si le *grand navigateur* était également propre à être un bon gouverneur et un sage administrateur (1). Juan Rodriguez Fonseca, longtemps président du Conseil des Indes, fit tout ce qui était en lui pour entretenir les dispositions défavorables du roi à l'égard de Colomb (2); et ces mauvaises dispositions s'accrurent encore considérablement, lorsqu'au mois de juin de l'an 1500, on vit arriver d'Amérique deux vaisseaux chargés de trois cents Indiens, de la classe des partisans de Roldan, que Christophe avait donnés comme esclaves aux Espagnols rentrant dans leur pays. C'est alors que la reine s'écria d'un ton d'impatience: « De quelle autorité souveraine, Colomb ose-t-il ainsi traiter mes sujets (3)? »

Il en résulta que les deux rois envoyèrent alors à Hispaniola François de Bobadilla, chevalier de l'Ordre de Calatrava, en qualité de *Pesquisidor*, avec des pouvoirs fort étendus, pour examiner l'administration de Colomb, et prendre lui-même la place de gouverneur dans le cas où il le trouverait coupable. Des blanc-seings, que lui confièrent les deux rois, le mirent à même de pouvoir donner, au nom de l'autorité royale, tout ordre que les circonstances lui feraient juger nécessaire. Cette mission avait déjà été résolue au printemps de 1499, mais l'exécution en fut différée jusqu'en 1500, au mois de

(1) Cfr. Irving ut supra, l. XIII, c. 1.

(2) Herrera, Dec. I, l. III, c. 45, p. 94. Irving dépeint aussi le caractère de Fonseca d'une manière fort désavantageuse. Liv. V, c. 8.

(3) Herrera, Dec. I, lib. IV, c. 7, p. 409. Irving, liv. XIII, c. 1. Voir aussi Irving, liv. VIII, c. 8. et liv. IX, c. 3, à propos de l'indignation manifestée auparavant déjà par Isabelle, à cause de l'asservissement des Indiens.

juillet, parce qu'on voulait toujours attendre des nouvelles plus favorables d'Hispaniola.

A l'époque où cette résolution fut prise et lorsqu'elle fut mise à exécution, la cour résidait dans le midi du royaume, tantôt à Grenade, tantôt à Séville, pour régler l'administration du royaume conquis sur les Maures, et pour étouffer les soulèvements qui y éclataient. Ximenès s'y trouvait également, occupé à convertir les Maures; et il profita, au rapport de Gomez, de sa présence à Séville en même temps que ses souverains, pour tâcher de faire envoyer dans le Nouveau-Monde de nouveaux missionnaires (1). Gomez veut sans doute parler ici du voyage (dont nous avons parlé au ch. VIII) que notre archevêque fut obligé de faire à Séville, vers le commencement de l'année 1500, pour se justifier auprès de ses souverains et les tranquilliser au sujet de la révolte de l'Albacin. On aurait alors, sur son conseil, envoyé à Hispaniola beaucoup de religieux distingués, de toute espèce d'Ordres, entre lesquels se seraient trouvés François Ruyz, le compagnon et l'ami de Ximenès, Jean Trassiera, et Jean Robled (2). Mais s'il est exact de dire que, par l'impulsion de Ximenès, une mission fut envoyée en Amérique au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, la date assignée par son ancien biographe est inexacte, et c'est lui tout le premier qui se convainc d'erreur. En effet, quelques lignes plus bas, Gomez rapporte que, parmi ces missionnaires, Ruyz revint en Espagne au bout de six mois pour cause de maladie, avec la même flotte qui devait ramener Bobadilla prisonnier (3). Or, ceci eut lieu pendant l'été 1502; et si Ruyz était déjà parti pour l'Amérique avec Bobadilla, son séjour y aurait été de deux années entières, et non de quelques mois seulement.

(1) Gomez, l. c., p. 962, 27.

(3) Gomez, l. c., p. 962, 43.

(2) Gomez, l. c., p. 962, 36.

Pour rectifier les données de Gomez, continuons de quelques années l'histoire profane du Nouveau-Monde. Bobadilla arriva le 23 août 1500 à Hispaniola (1) et traita sur-le-champ Colomb comme un criminel; il alla même jusqu'à le renvoyer chargé de chaînes en Espagne; et sans doute, comme le dit ironiquement Ferdinand Colomb, fils et biographe de l'Amiral, il le fit lier ainsi, de peur que, favorisé par quelque hasard, il ne réussît à revenir à la nage à Hispaniola (2).

C'est ainsi que l'homme dont le monument est *un monde*, revint en Espagne comme un criminel, le 25 novembre 1500. Mais les souverains, indignés d'un tel traitement, le délivrèrent au plus tôt, et pour punir Bobadilla de l'abus monstrueux qu'il faisait de son pouvoir, ils prononcèrent sur-le-champ sa destitution. On désigna aussitôt pour nouveau gouverneur de l'Amérique, Nicolas d'Ovando, chevalier de l'Ordre d'Alcantara, qui leva l'ancre le 13 février 1502, et renvoya Bobadilla prisonnier en Espagne dès le mois de juillet de la même année (3). Une violente tempête anéantit presque toute la flotte, et Bobadilla lui-même fut enseveli dans les flots, tandis que Ruyz, avec un petit nombre de bâtiments (6-8) (4) atteignit enfin heureusement la côte d'Espagne.

Il est facile de voir que les six mois dont parle Gomez sont tout à fait exacts, si nous admettons que Ruyz fit voile pour le Nouveau-Monde avec Ovando, au mois de février 1502, et qu'il en revint pendant l'été de la même

(1) Herrera, Dec. I, lib. IV, c. 8, p. 10. Navarrette, relation des quatre Voyages entrepris par Chr. Colomb. Paris, 1828, t. 3, p. 57.

(2) Fernando Colon, Hist. del Amirante, c. 86. Prescott, II p, p. 485.

(3) Herrera, Dec. I, lib. V, c. 1, p. 423; c. 2, p. 426.

(4) Non pas seulement 2-3, comme le dit Robertson dans son Histoire d'Amérique. Herrera, Dec. I, l. V, c. 2.

année sur la flotte qui fut si malheureuse. Aussi Herrera raconte-t-il que dix Franciscains, sous la direction du P. Alonso del Espinar, s'embarquèrent pour le Nouveau-Monde avec Ovando (1).

Quant à l'importance que le roi, et surtout la reine, attachaient alors à la conversion des pays nouvellement découverts, elle ressort clairement des avis qu'ils donnèrent à Ovando avant son départ : « Il devait déclarer libres tous les Indiens, les gouverner avec équité, et presser avec zèle leur instruction dans la sainte foi catholique; surtout, il ne devait pas permettre qu'on les molestât en aucune manière, de peur que cela ne retardât ou n'empêchât leur conversion (2). »

Il n'est plus guère besoin de remarquer que Wadding, l'annaliste de l'Ordre de Saint-François, fixe aussi exactement l'envoi de la mission en question à l'année 1502 (3). Ce qui serait plus important, ce serait de découvrir les raisons de l'erreur commise par Gomez. Il savait très-bien que le Franciscain Jean Trassiera était déjà parti pour l'Amérique avec Bobadilla (4); et c'est ce qui lui fit admettre faussement que les autres missionnaires partirent aussi alors avec Bobadilla, en société avec Trassiera, tandis qu'en réalité ils ne suivirent leur confrère que deux ans plus tard.

A partir de l'an 1502, les données manquent sur la part que prit Ximenès à la conversion du Nouveau-Monde, jusqu'au temps où, après la mort de Ferdinand, il se chargea de la régence en Castille.

(1) Herrera, Dec. I, l. V, c. I, p. 423. Irving, etc., l. XIV, c. 3. Six autres missionnaires étaient partis avec Bobadilla. Irving, l. XIII, c. 4.

(2) Herrera, Dec. I, l. IV, c. 2, c. 42.

(3) Wadding, Annales Minorum, t. XV, p. 247, n. 3.

(4) Ibid., t. XV, p. 229, n. 2; et p. 248, n. 4. Herrera, Dec. I, lib. IV, c. 9, p. 413.

Le nouveau gouverneur Ovando, conformément à l'ordre d'Isabelle, avait donc aboli les *repartimientos* et déclaré libres tous les Indiens; mais, voyant que ceux-ci, cédant à leur paresse naturelle, ne voulaient pas même travailler moyennant un salaire, ni rien apprendre davantage touchant la foi chrétienne, et qu'ainsi les colonies espagnoles étaient menacées d'une ruine (1) prochaine; pressé par la nécessité, il rétablit, sous sa propre responsabilité, une sorte de *repartimientos*, qu'on appela *locaciones*. Il forçait les Indiens à travailler, pendant un temps réglé, à l'exploitation des mines ou à l'agriculture, pour le compte des Espagnols, moyennant un salaire; et il réussit à obtenir pour cette mesure l'approbation d'Isabelle elle-même, cette grande patronne des Indiens. Les deux rois lui donnèrent encore de bonnes instructions relativement à la conversion des sauvages (2); mais la dureté d'Ovando, laquelle obscurcit son administration d'ailleurs sage et digne d'éloges, empêcha la foi chrétienne de se répandre, parce que ceux qui la professaient devaient être pour les malheureux Indiens un objet d'horreur.

On avait eu grand soin de cacher à Isabelle les abominations commises par des chrétiens dans le Nouveau-Monde; et lorsque, peu de temps avant sa mort, elle eut connaissance, elle donna encore, dans les derniers jours de sa vie, de belles preuves de sa sollicitude pour ceux qui étaient si mal traités, et sur son lit de mort, elle arracha à son époux la promesse de déposer Ovando, promesse qui, à la vérité, ne fut tenue que bien tard (3). Elle laissa en outre, dans son testament,

(1) Herrera, Dec. I, l. V, c. 2, p. 440.

(2) Ibid. et c. 2, p. 443.

(3) Weise, sur B. de Las Casas, dans Ilgen Zeitschrift für die histor. Theologie, t. IV, p. 484.

relativement aux Indiens, une disposition par laquelle elle recommandait fortement et de la manière la plus sérieuse à ses successeurs, de hâter la bonne œuvre de la conversion et de la moralisation des pauvres Indiens, de les traiter avec la plus grande bonté et de compenser les dommages qu'ils pourraient avoir éprouvés dans leurs personnes ou dans leurs biens (1).

Mais, après la mort d'Isabelle, la condition des indigènes s'empira encore sous Diégo, fils de Colomb, et surtout sous Albuquerque; et l'avidité des Espagnols fut portée si loin, que ce n'était pas sans raison que le cacique Hatuey croyait que le Dieu des chrétiens, c'était l'or. Dans un tel état de choses, ce fut presque en vain qu'on bâtit en Amérique des églises chrétiennes et qu'on y fonda des évêchés: les Indiens avaient une telle répugnance pour la religion de leurs oppresseurs, que le cacique Hatuey, dont nous venons de parler, déclarait ne pas même vouloir aller au ciel, s'il s'y trouvait aussi des Espagnols (2).

Dans cette nécessité, des prêtres chrétiens, surtout Las Casas (3) et les missionnaires de l'Ordre de Saint-Dominique, se mirent à plaider, en chaire et dans le confessionnal, la cause de la liberté des Indiens et des droits de l'humanité. Dès l'année 1511, Montesino, un des prédicateurs les plus distingués des Dominicains en Amérique, prêchant dans l'église principale de Saint-Domingue, en présence du gouverneur Diégo Colomb, des employés et d'autres personnages considérables de toute espèce, tonna avec toute l'impétuosité de l'éloquence populaire, contre les mauvais traitements dont les indigènes étaient l'objet. Les

(1) Prescott, II p., p. 363.

(2) Weise, dans Ilgen Zeitschr. t. IV, p. 182.

(3) Il était parti pour l'Amérique avec Ovando, en 1502. Irving, etc. Appendice n. XXVI.

auditeurs, craignant que leurs intérêts pécuniaires n'en fussent lésés, demandèrent aux supérieurs de l'Ordre que le hardi religieux fût puni, comme ayant parlé contre une disposition royale. Mais le vicaire des Dominicains en Amérique, le P. Pierre de Cordoue, homme de beaucoup de prudence, repoussa cette demande, en déclarant, que « ce que le Père avait dit, était la manière de voir de tout le couvent, et qu'il n'avait rien fait en cela qui ne s'accordât avec le service de Dieu et celui du roi. » On menaçait alors d'expulsion l'Ordre entier, si le P. Montesino ne se rétractait. Celui-ci se montra disposé à le faire, et le dimanche suivant, l'église se trouva, à ce propos, si remplie qu'on y étouffait. Mais le Père, à la surprise générale, n'ayant fait que répéter et confirmer du haut de la chaire ses précédentes assertions, il fut immédiatement accusé auprès du roi par les employés. Les Dominicains n'en persévérèrent pas moins dans le zèle qui les animait, et continuèrent de refuser l'absolution et l'administration des Sacrements à quiconque conserverait un seul indien comme esclave.

Les Franciscains, le P. Espinar à leur tête, adoptèrent alors une pratique moins rigoureuse, et des deux côtés on fit partir pour l'Espagne des envoyés, chargés de porter ce différend au tribunal même du roi. Le P. Montesino avait aussi paru devant Ferdinand et avait fait sur lui une impression favorable. Toutefois, voulant faire examiner la chose à fond, le roi établit une *junte*, composée d'un assez grand nombre d'hommes d'Etat et de théologiens, qui adoptèrent pour règle les dispositions prises par Isabelle dans son testament, et déclarèrent les Indiens libres et devant jouir de tous les droits naturels de l'homme (1).

(1) Herrera, Dec. I, lib. 8, c. 2 et c. 12.

Malgré cette déclaration, les repartimientos furent continués, et le roi ordonna seulement en 1512 de bien traiter les Indiens; il ne permettait de réduire à l'état d'esclaves proprement dits, que les anthropophages Caraïbes (1). Bien plus, le roi Ferdinand alla jusqu'à déclarer, en 1513, en faveur des Espagnols, que, d'après l'examen des savants et selon la bulle d'Alexandre VI qui assignait au roi la possession du Nouveau-Monde, les repartimientos étaient tout à fait en harmonie avec le droit divin et humain, et que chacun pouvait sans inquiétude de conscience posséder des Indiens, attendu que toute la responsabilité en était au roi et à son Conseil; que, pour les Dominicains, ils devaient désormais user de plus de modération (2).

Sur cela, Las Casas repassa en Espagne en 1515, et se présenta devant le roi lui-même comme avocat des Indiens. Sa démarche eut tant de succès que Ferdinand promit de remédier au mal. Mais la mort l'empêcha d'exécuter cette résolution; et comme Las Casas voulait à cet effet se rendre en Flandre auprès du jeune roi, Ximenès, élevé alors à la régence de la Castille, le détourna de ce voyage par la promesse de remédier lui-même à la chose.

Le Cardinal donna en effet audience à Las Casas, en présence d'Adrien, doyen de Louvain, du ministre, le licencié Zapata, des docteurs Carvajal et Palacios Rubios, et de Fr. Ruyz, élevé au siège épiscopal d'Avila; et se fit lire avant tout les lois données auparavant sur cet objet à l'occasion du P. Montesino. Il ordonna ensuite au zélé intercesseur des Indiens, de concert avec le docteur Palacios Rubios, d'examiner d'après quelle forme ils devaient être régis; et lorsqu'ils eurent présenté leur rapport, il

(1) Herrera, Dec. I, l. VIII, c. 42, p. 224.

(2) Ibid., Dec. I, l. IX, c. 44, p. 256.

prit la résolution suivante, qui saisit de frayeur les ministres du roi défunt: « Ce ne sont pas, dit-il, des hommes d'Etat, mais des moines, qui, munis de pouvoirs étendus, doivent décider la chose sur les lieux mêmes, à Hispaniola. Toutefois, comme les Franciscains et les Dominicains ne lui paraissaient point entièrement exempts de préjugés et impartiaux dans cette affaire, il demanda au général des Hiéronymites plusieurs moines de cet Ordre, pour les envoyer en Amérique revêtus de l'autorité royale.

Le général, qui résidait dans le couvent de Saint-Barthélemi de Lupiana, convoqua aussitôt tous les prieurs de la province de Castille à un chapitre privé, où l'on répondit au vœu du Cardinal, en choisissant, pour remplir ses vues, douze des frères les plus éprouvés. Quatre prieurs partirent aussitôt pour Madrid, afin de donner connaissance au Cardinal de ce qui avait eu lieu. Ximenès leur donna audience un dimanche après midi, dans le couvent de Saint-Jérôme, étant accompagné d'Adrien, de Zapata, de Carvajal, de Rubios et de l'évêque d'Avila. Las Casas fut aussi mandé, et reçut l'ordre de se rendre aussitôt près du général des Hiéronymites, pour le prier d'indiquer, entre ces douze religieux de son Ordre, les trois qui lui paraissaient les plus aptes à la mission dont il s'agissait. Le choix tomba sur les P. P. Bernardin de Manzanédo, Louis de Figueroa, prieur de la Méjorada à Olmedo, et sur le prieur du couvent des Hiéronymites à Séville (1).

Ximenès prit cette résolution sans avoir égard à ce que tous les espagnols revenus d'Amérique et qui vivaient à la cour, s'élevaient contre Las Casas, l'accusant de se laisser entraîner jusqu'à l'imprudence par l'impétuosité

(1) Herrera, Dec. II, l. 2, c. 3, p. 27. Gomez, l. c., p. 4085, Fléchier, l. IV, p. 365.

de son zèle , et de s'être manifestement permis des exagérations dans la peinture qu'il avait faite de l'état des choses au Nouveau-Monde. Si ses plans étaient adoptés , disaient-ils , c'en était fait désormais de la civilisation et de la conversion des Indiens ; car ce double but ne pouvait être atteint , si l'on ne contraignait les grossiers et paresseux indigènes à travailler et à se mettre en relation avec les chrétiens (1).

Ximenès fit aussi rédiger alors les instructions qu'il voulait donner aux religieux , chargés d'être ses commissaires dans le Nouveau-Monde. Aussitôt après leur arrivée, ils devaient , avant toute chose , déclarer libres les Indiens appartenant à quiconque n'habitait pas lui-même l'Amérique. Ils devaient aussi mander au plus tôt les possesseurs des colonies , leur déclarer que les bruits fâcheux qui s'étaient répandus au sujet de leur conduite , étaient le motif de leur arrivée en Amérique , et même s'ils le jugeaient nécessaire , les interroger sous serment sur la situation du pays. Les commissaires étaient également chargés de se procurer secrètement les renseignements les plus exacts à ce sujet , et de songer au moyen de remédier aux abus.

Les Pères devaient aussi convoquer les principaux caciques de l'île , et leur déclarer , au nom de la reine Jeanne et de Charles , son fils , qu'ils étaient sujets libres de Leurs Altesses ; qu'on examinerait les torts commis envers eux et qu'on trouverait moyen d'y apporter remède ; qu'ils devaient donner avis de ces dispositions aux autres caciques et à leurs Indiens , afin qu'ils pussent délibérer en commun sur les moyens d'alléger leur situation , que Leurs Altesses avaient fort à cœur d'adoucir. Et pour que

(1) Herrera, Dec. II, l. 2, c. 3.

les Indiens ajoutassent foi à leurs paroles , il était recommandé aux commissaires , lorsqu'ils voulaient leur parler , de prendre avec eux quelques-uns des religieux qui pouvaient avoir gagné la confiance des sauvages , et appris à comprendre leur langue (1).

Les autres chapitres de l'Instruction recommandaient aux trois Pères de faire visiter les îles du Nouveau-Monde, et examiner à fond leur situation par les moines qu'ils s'adjoindraient , et de chercher à recueillir les renseignements les plus exacts sur la manière dont les Indiens avaient été traités jusqu'alors. Dans les quatre îles qui possédaient des mines , il fallait tâcher de fonder des villages d'Indiens , afin que , rapprochés du lieu de leur travail , ils en fussent moins incommodés. Ces villages devaient contenir trois cents citoyens , un pareil nombre de maisons , avec une église , une habitation plus grande pour le cacique et un hôpital.

Quant à l'emplacement des colonies , il fallait , autant que possible , se conformer , dans le choix à faire , au goût des caciques et de leurs Indiens.

D'autres tribus indiennes , plus éloignées des mines , devaient être réunies en villages dans leur patrie , et astreintes à l'agriculture et aux soins des troupeaux , avec obligation de payer au roi un tribut proportionné.

A chaque village devait être assigné un territoire convenable , plutôt trop grand que trop petit , et partagé de manière que chaque citoyen reçût une portion de terrain et que le cacique en eût quatre. Le reste devait servir de pâturage et d'aires à battre le grain. Aucun Indien , du reste , ne pouvait être forcé à faire partie de ces villages.

(1) Herrera, Dec. II, l. 2, c. 4, p. 28.

Si les sujets d'un cacique ne suffisaient pas pour former un village, il fallait réunir plusieurs de ces communautés, en conservant à chaque cacique le gouvernement des siens ; seulement, les petits caciques devaient, comme auparavant déjà, se soumettre aux plus grands. Chaque village devait être régi par le cacique principal, de concert avec l'ecclésiastique et l'administrateur royal. Quant à ce dernier, il avait, à l'instar des commissaires de districts, l'inspection de plusieurs villages à la fois et devait toujours être castillan. Si un cacique, n'ayant pas d'héritier mâle, ne laissait pour héritière qu'une fille, et qu'un castillan vint à l'épouser, il succédait à son beau-père dans la charge de cacique. Les caciques pouvaient, de concert avec l'ecclésiastique, punir leurs subordonnés et prononcer contr'eux jusqu'à la peine du fouet ; mais les cas plus graves devaient être soumis à la sentence des tribunaux royaux, lesquels pouvaient aussi punir les caciques, s'ils ne remplissaient pas leurs devoirs (1).

Les Pères étaient chargés d'inculquer aux administrateurs de district la nécessité de visiter de temps en temps les villages d'Indiens qui leur étaient soumis, et de veiller à ce que les Indiens, avec leurs familles, vécussent dans leurs demeures d'une manière réglée, et fissent preuve de diligence soit dans le travail des mines, soit dans le soin des troupeaux et la culture des champs. Mais on ne pouvait en aucune manière les opprimer ni les charger d'un travail trop fort, chose à laquelle les administrateurs devaient jurer de faire attention. Ces derniers pouvaient, dans l'exercice de leurs fonctions, se faire escorter de trois ou quatre castillans armés ; mais il ne fallait permettre aux Indiens d'autres armes que celles qui étaient nécessaires pour la chasse. Les administrateurs et les ecclésiastiques

(1) Herrera, Dec. II, l. 2, c. 4, p. 28, 29.

des villages indiens devaient, en outre, travailler à ce que les sauvages commençassent à porter des vêtements et à dormir dans des lits, à ne vendre leurs meubles de ménage, ni leurs outils, enfin à observer la monogamie et la perpétuité des mariages ; et d'autre part, à ce que les femmes fussent chastes, sous peine, pour les adultères, d'être battues de verges.

Les administrateurs devaient, pour leurs services, recevoir un salaire convenable, à payer, moitié par le roi, moitié par les villages indiens qu'ils surveillaient : en outre, ils devaient être mariés pour obvier à d'autres abus, et tenir un registre, où fussent inscrits les noms des caciques et de leurs Indiens, avec des annotations sur leur application au travail ou leur paresse.

Afin d'instruire les Indiens dans la foi, il fallait établir, dans chaque village, un moine ou un ecclésiastique séculier, qui enseignât chacun d'après ses facultés, prêchât et administrât les sacrements, eût soin de les habituer à assister à la sainte Messe, d'y faire asseoir les hommes séparés des femmes, et de les exhorter à payer les dîmes et les prémices à l'Eglise et à ses ministres. Ces ecclésiastiques devaient tous les dimanches et jours de fête, et quelquefois pendant la semaine, célébrer la Messe pour les Indiens, et recevoir en retour une partie des dîmes, ainsi que les offrandes casuelles qu'on pouvait leur faire ; mais ils n'osaient rien prélever pour les confessions, ni en général pour l'administration des sacrements, pour les mariages, ni pour les enterrements. Tous les dimanches et jours de fête au soir, l'ecclésiastique devait, au son de la cloche, convoquer les Indiens à l'explication du catéchisme, et imposer à ceux qui ne s'y rendaient pas de légères pénitences canoniques. Il fallait, dans chaque village, charger un sacristain du service de l'église pour les choses de moindre im-

portance , et du soin d'apprendre à lire aux enfants , en mettant une attention spéciale à ce que les Indiens apprennent peu à peu la langue castillane.

L'hôpital, dont la situation devait être au centre du village, devait recevoir les malades, les vieillards hors d'état de travailler et les orphelins , et être entretenu des biens de la communauté. Enfin chaque pauvre devait recevoir par jour une livre de viande de l'abattoir commun.

Tous les habitants mâles d'un village , depuis 20 jusqu'à 50 ans, devaient alternativement et par tiers, travailler aux mines et se relever les uns les autres de deux mois en deux mois, d'après la détermination des caciques. Mais les femmes devaient être exemptées de ce travail, à moins qu'elles ne s'y soumissent volontairement ou sur l'ordre de leurs maris.

Les places de premier mineur et de surveillant ne pouvaient être données à des castillans , mais seulement à des Indiens; et, jusqu'à ce que ceux-ci fussent habitués au soin des troupeaux, il fallait nourrir pour toute la communauté un certain nombre de juments, de vaches, de truies, poules, etc. On devait également établir des abattoirs communs.

L'or qu'on trouvait devait être gardé dans son état brut, par les Indiens premiers mineurs , jusqu'au temps de la fonte, laquelle devait avoir lieu tous les deux mois, en présence du cacique principal et de l'administrateur. Il fallait ensuite en faire trois parts, une pour le roi et les deux autres pour les Indiens ; mais on devait prendre sur ces deux tiers de quoi payer les outils, les troupeaux et toutes les dépenses faites pour la fondation des villages. Le reste devait être partagé, par portions égales, entre toutes les maisons, en donnant six de ces portions au cacique et deux au premier mineur. Chacun avait, du reste, à se procurer, avec sa part, les outils nécessaires au travail des mines.

Aux mineurs indiens devaient être adjoints douze proposés au travail des mines , de nation castillane , dont la charge serait de rechercher les mines d'or , et de les abandonner aux Indiens aussitôt qu'ils les auraient trouvées.

En outre , en accordant la liberté aux Indiens en général, on permettait aux Castillans de réduire en servitude les Caraïbes anthropophages ; mais quiconque oserait sous ce prétexte molester les Indiens paisibles, devait être puni de mort. Tout autre mauvais traitement devait être également puni par les tribunaux, et on devait ajouter foi aux dires des Indiens eux-mêmes. Du reste , les commissaires choisis dans l'Ordre des Hiéronymites auraient à juger sur les lieux des concessions ou des modifications à faire, dans chaque cas particulier, dans l'application de leurs instructions ; et Ximenès leur accorda d'autant plus volontiers ce pouvoir, qu'il avait plus réellement à cœur la civilisation du Nouveau-Monde.

Ce fut pour le même motif, que le Cardinal donna aussi des instructions aux Hiéronymites pour le cas où ils jugeraient indispensablement nécessaire le maintien des *repartimientos*. « Ils devaient, dans ce cas, procéder en général conformément aux lois de 1512 , que Ximenès toutefois adoucit encore dans les dispositions suivantes : « Les femmes ni les enfants ne peuvent être forcés au travail ; ni les Indiens en général chargés de fardeaux ; on ne peut surtout les échanger. Il faut abrégier le temps du travail qui est trop long , et fixer chaque jour trois heures de repos ; on doit leur donner tous les jours de la viande et hausser leur salaire. Quiconque traite comme son valet un Indien qui ne lui est pas assigné par les *repartimientos* doit être puni. Il ne faut jamais employer au travail qu'un tiers de la population valide , et les visiteurs doivent s'obliger par serment à ne pas surcharger les Indiens de

travail. Les visiteurs doivent pendant toute l'année visiter les différentes localités, et examiner spécialement si quelques Indiens ne sont pas devenus capables de vivre en leur particulier et sans tutelle, comme sujets du roi ; il faut travailler à ce que cela devienne de plus en plus possible. Enfin, il faut nommer à la cour un homme bien instruit et consciencieux, qui ait à veiller constamment au plus grand bien des Indiens, et envoyer des ouvriers espagnols cultiver les îles (1).

Lorsque les dépêches des Hiéronymites furent terminées, Ximenès ordonna au licencié Las Casas de se rendre auprès d'eux, pour leur donner des instructions plus étendues et pour les aider. Il le nomma en outre *Protecteur de tous les Indiens*, avec une pension annuelle de cent peso's, et adjoignit à la commission établie le licencié Alonzo Zuazo de Valladolid, juriste estimé et fort loyal, en qualité de juge d'enquêtes, avec charge d'examiner comment le pays avait été administré jusqu'alors. Les ministres Zapata et Carvajal refusèrent d'abord de signer les pouvoirs étendus donnés à cet homme ; mais Ximenès, en qualité de régent, leur ordonna sévèrement d'apposer leur signature. Ils obéirent, mais avec la réserve qu'à l'arrivée du roi Charles ils l'instruiraient de leur refus et de la contrainte qui leur avait été faite. La commission fit aussitôt ses préparatifs de départ ; et comme le prieur de Séville ne pouvait faire partie du voyage, on choisit à sa place Alphonse, prieur de Saint-Jean d'Ortega, à Burgos, et le Père Louis de Figueroa fut nommé chef de la commission.

Sur ces entrefaites, quatorze Franciscains, hommes instruits et pieux, arrivèrent de Picardie en Espagne pour se joindre à la mission d'Amérique. Parmi eux se trou-

(1) Herrera, Dec. II, l. 2, c. 6, . 31, etc.

vait un frère du roi d'Ecosse, vieillard aux cheveux blancs et jouissant d'une grande considération ; et ils avaient à leur tête le P. Remi, qui déjà avait été une fois aux Indes en qualité de missionnaire. Ximenès accueillit avec bonté ces moines, ses frères de religion, et soigna aussi leur départ pour Hispaniola (1).

En même temps que sa commission, Ximenès envoya aussi différents ordres aux employés royaux en Amérique ; entr'autres, celui de faire un état exact de ce que le fisc avait tiré de l'Amérique jusqu'au jour de la mort de Ferdinand, parce que, d'après le testament d'Isabelle, la moitié appartenait personnellement à ce prince, et l'autre moitié à la couronne de Castille. Il recommanda aussi de la manière la plus pressante aux gouverneurs et aux juges, la conversion des Indiens et l'attention à les bien traiter, et défendit d'envoyer aucun vaisseau pour de nouvelles découvertes ou pour d'autres buts, sans que des ecclésiastiques les accompagnassent, pour veiller à ce qu'on observât les prescriptions et les ordres donnés.

Le Cardinal-régent porta, à cette époque un troisième édit plus important encore. Il était déjà arrivé plusieurs fois que des esclaves nègres avaient été vendus en Amérique, et employés dans les colonies de ce nouveau monde, où ils étaient recherchés et payés chèrement à cause de leur aptitude au travail, car un nègre travaillait autant que quatre Indiens. Ainsi, précisément vers le temps où les Hiéronymites devaient partir, on proposa au Cardinal de permettre la traite des nègres, en lui représentant les grands bénéfices que le trésor royal pourrait retirer de ce commerce, en le soumettant à une taxe. On ignore de quelle part cette proposition lui fut faite, mais nous ne sommes

(1) Herrera, Dec. II, l. 2, c. 6, p. 32.

guère autorisés à la mettre sur le compte de Las Casas, quoique chacun sache que ce *Protecteur des Indiens*, dans le but de protéger ses chers clients, fit adopter sous Charles-Quint l'introduction des nègres en Amérique (1). Mais toutes les insinuations de cette nature furent vaines auprès de Ximenès, et il interdit même absolument l'introduction des nègres esclaves dans le Nouveau-Monde (2).

Lorsque tout fut réglé, les Hiéronymites mirent à la voile, le 13 novembre 1516, avec leurs compagnons, mais sans le licencié Zuazo, qui n'était pas encore prêt. Ils ne reçurent pas du reste Las Casas sur leur navire, sous prétexte qu'il était déjà trop plein pour pouvoir lui procurer les commodités qui lui étaient dues; mais dans le fait, parce qu'ils ne voulaient pas arriver en Amérique dans sa compagnie, afin de ne pas paraître prévenus en sa faveur aux yeux des colons, qui le haïssaient extrêmement, et de ne pas perdre ainsi d'avance toute influence sur eux. Las Casas s'embarqua donc sur un second vaisseau, et arriva à Hispaniola treize jours plus tard que les Pères (3). Ceux-ci y abordèrent le 20 décembre 1516, et prirent leur logement dans le couvent des Franciscains, où la nuit, assistant aux matines, ils trouvèrent, à leur grand

(1) Ce ne fut qu'en 1517, que Las Casas plaida pour l'introduction des nègres, alors qu'il s'en trouvait déjà un grand nombre en Amérique. Irving, l. c. Appendice, n. XXVI.

(2) Herrera, Dec. II, l. 2, c. 8, p. 34. Irving, Appendice, n. XXVI. On ne sait pour quel motif Ximenès interdit l'introduction des nègres, si ce fut par des raisons d'humanité ou de politique. Irving croit que son œil clairvoyant d'homme d'Etat prévit les troubles que les nègres exciteraient plus tard.

(3) Weise, Hgen's Zeitschr, paraît n'avoir pas vu tous ces détails dans Herrera, qu'il cite cependant si souvent; mais en revanche, il prétend y avoir trouvé, Dec. II, l. 2, c. 8, que dès l'an 1504, une ordonnance royale permit l'introduction des esclaves nègres en Amérique, lorsqu'ils étaient nés parmi les chrétiens. Mais ce détail ne se trouve que Dec. I, l. 4, c. 12, p. 118.

étonnement, l'air si chaud que, bien qu'en décembre, ils entrèrent en transpiration, comme si c'eût été au temps des canicules. Ils trouvèrent aussi dans le jardin des raisins frais et des figes (1).

Les trois Pères présentèrent aussitôt aux employés royaux, très-surpris, les titres qui constataient leur pouvoir, et commencèrent à s'informer de l'état de l'île, des dispositions des Indiens et des autres points sur lesquels avait roulé le rapport de Las Casas; et ils procédèrent en tout avec beaucoup de circonspection et de prudence (2). Ils prirent en particulier, auprès des juges, des informations sur les employés de l'administration, eurent des entretiens avec un grand nombre d'indigènes et différents ecclésiastiques, écoutant chaque fois le licencié Las Casas. Ils supprimèrent ensuite les *repartimientos* de ceux qui étaient absents de l'Amérique, et permirent à ceux qui étaient sur les lieux, de se servir des Indiens comme auparavant, à condition qu'ils les traiteraient avec bonté. Ils voulaient, par ces concessions, calmer l'agitation que le zèle de Las Casas avait excitée parmi les colons espagnols, et jugeaient d'ailleurs nécessaire de n'avancer qu'à petits pas dans une affaire aussi difficile que l'émancipation des Indiens. Un affranchissement subit et complet leur parut trop préjudiciable pour les possessions des colons, et trop compromettant pour la colonisation ainsi pour que la civilisation du Nouveau-Monde, à cause de la paresse et de l'indolence des Indiens; et d'autre part, ils virent dans cette émancipation complète, un obstacle à l'extension du christianisme parmi ces peuples (3).

(1) Gomez, l. c. p. 4085.

(2) Herrera, Dec. II, l. 2, c. 12, p. 40, 41.

(3) Les Indiens montraient si peu de conception, que quelques ecclésiastiques croyaient que ce n'étaient pas réellement des hommes, et qu'on ne pouvait pas leur administrer les Sacrements. Herrera, Dec. II, l. 2, c. 43, p. 44.

Mais ces concessions irritèrent au plus haut point Las Casas, parce qu'il s'était imaginé qu'à leur arrivée à Hispaniola, les Hiéronymites, sans plus de considération, aboliraient complètement les *repartimientos*. Son zèle devint alors si passionné, qu'il proféra des menaces contre les Pères eux-mêmes, et que, vu la haine que lui portaient les Espagnols, il crut devoir mettre sa vie en sûreté en cherchant la nuit un asile dans un couvent de Dominicains. Les Hiéronymites cependant supportèrent patiemment sa violence, parce qu'ils connaissaient la pureté de son zèle, et ne négligèrent aucun moyen d'adoucir le sort des Indiens, d'empêcher qu'on ne les opprimât, et de favoriser leur conversion au christianisme.

Bientôt après, le licencié Zuazo, étant arrivé d'Espagne, commença les informations judiciaires dont il était chargé par rapport à tous les employés du roi : il décida toutes les questions civiles et pénales avec brièveté et exactitude et à la grande satisfaction des Pères. Ceux-ci examinèrent également les comptes, firent élever de nouveaux édifices, et prirent des dispositions très-louables et de toute espèce (1).

Quelque temps auparavant, on avait fondé à Hispaniola les évêchés de Saint-Domingue et de Conception de la Vega, et l'on avait placé sur le premier de ces sièges le savant Alessandro Geraldino de Rome, auparavant professeur à la cour de Castille. Ximenès, en qualité de Grand-inquisiteur, nomma aussi alors les deux nouveaux évêques inquisiteurs des îles, et introduisit de cette manière le Saint-Office en Amérique. Toutefois, il ne commença à devenir redoutable aux Indiens que sous Charles-Quint, jusqu'à ce que ce prince, en 1538, restreignit

(1) Herrera, Dec. II, l. 2, c. 45, p. 44.

l'action de ce tribunal aux Européens hérétiques et en exempta entièrement les Indiens (1).

Vers ce temps-là, Las Casas occasionna une nouvelle agitation en Amérique, par l'inculpation grave qu'il fit peser sur tous les juges royaux d'Hispaniola, en les accusant d'être les auteurs et les complices des boucheries honteuses et des infamies de toute espèce dont les Indiens avaient été victimes. Les Pères voulurent empêcher que l'examen de ces plaintes n'eût lieu en Amérique, désirant que le roi lui-même prononçât là-dessus avec ses ministres. Et comme Las Casas avait quelque soupçon que ses dernières lettres au cardinal-régent avaient été interceptées à Séville et n'étaient pas parvenues entre ses mains, il se détermina à faire un nouveau voyage en Espagne (2). Il partit d'Amérique en mai 1517, et dès qu'il eut abordé en Espagne, il se rendit à Aranda, où se trouvait alors la cour. Mais dans l'intervalle, la maladie du cardinal s'était tellement aggravée que Las Casas ne put traiter avec lui, et se rendit pour ce motif à Valladolid, afin d'y attendre l'arrivée de Charles-Quint. Les Hiéronymites envoyèrent aussi de leur côté leur collègue Bernardin de Manzanedo en Espagne, pour y rendre compte de leur conduite dans les Indes (3).

Pendant que Las Casas attendait Charles-Quint à Valladolid, Ximenès mourut, le 8 novembre 1517. Il se mit alors à traiter avec Jean Sauvage, chancelier de Charles-Quint, avec son ancien gouverneur, le duc de Chièvres, et son grand-chambellan LaChaux (4), lesquels, par esprit d'antagonisme contre Ximenès, étaient portés à blâmer la manière dont l'Amérique avait été administrée jusqu'alors,

(1) Herrera, Dec. II, l. 44, c. 16, p. 46. Llorente t. II, p. 195, 196.

(2) Herrera, Dec. II, l. 45, p. 45

(3) Ibid. Dec. II, l. 2, c. 46, p. 46. (4) Ibid., p. 47.

et la commission donnée aux Hiéronymites. Ces derniers furent même révoqués de leur charge, ainsi que Zuazo, et l'on nomma un autre juge supérieur dans la personne de Roderic de Figueroa. Toutefois le nouveau gouvernement de l'Espagne reconnut aussi l'impossibilité de délivrer, sans réserve, les Indiens du travail auquel ils étaient astreints; et il ne put les émanciper complètement que lorsqu'il eut accueilli la malheureuse proposition, déjà combattue auparavant par Ximenès, et renouvelée cette fois par Las Casas, d'introduire en Amérique un nombre suffisant d'esclaves nègres (1).

Mais comme les destinées ultérieures du Nouveau-Monde ne concernent plus la vie de notre Cardinal, nous pouvons maintenant passer à un autre objet, et raconter l'histoire de la dernière année de sa vie.

(1) Gomez, l. c., p. 4086.

## CHAPITRE XXIX.

Dernière année de la vie du Cardinal. Sa mort.

Les troubles intérieurs, dont nous avons fait mention au chapitre 27, durèrent jusque pendant la dernière année de Ximenès, et quelques-uns même, jusqu'à l'arrivée de Charles en Espagne. Mais comme nous avons déjà rappelé, sans les interrompre, la suite de ces événements, il nous reste maintenant assez d'espace et de temps pour raconter d'autres particularités qui eurent lieu en 1517.

Les longs délais mis à l'arrivée de Charles en Espagne, y avaient fait naître des dispositions très-fâcheuses, qui, fortifiées encore par les mensonges des Français, finirent par éclater. On accusait hautement le roi de n'avoir nullement l'intention de passer en Espagne; on ajoutait que, si même il était déjà embarqué, il prétexterait un violent mal de mer et retournerait en Belgique, et d'autres propos semblables. Enfin, Ximenès avait de la peine à calmer quelque peu l'indignation publique (1).

Ce qui dut toutefois contribuer à détruire ces faux bruits, ce fut l'arrivée du sieur de La Chaux, autrefois favori de Philippe, et alors chambellan de Charles. Cet

(1) Gomez, l. c., p. 4408. Fléchier, l. V, p. 443.

homme s'était fait un nom par son habileté dans les affaires politiques (1). Toutefois Pierre Martyr le représente sous un jour moins favorable, lorsqu'il l'appelle un homme spirituel et habile, à la vérité, mais plus propre à des occupations de délassement qu'à des affaires sérieuses, et qu'il ajoute qu'il ne put guère donner de consolations à l'Espagne (2).

Sur les instances des Grands, mal disposés pour Ximènes, Adrien avait fait savoir au jeune roi qu'il ne pouvait lui seul servir de contrepoids à l'esprit dominateur du Cardinal, et que celui-ci ne voulait voir, à côté de lui personne qui prit part au pouvoir de la régence. Afin de renforcer Adrien, La Chaux avait été envoyé en Espagne, et déjà les Grands étaient dans la jubilation à cause du succès de leurs plans contre Ximènes. Quoique ce dernier vit en toute évidence le but de cette mission, il fit organiser de grandes réjouissances à l'arrivée du plénipotentiaire royal, lequel fut reçu avec des honneurs, tels qu'on n'a coutume d'en rendre qu'aux rois eux-mêmes.

A peine eut-il fait son entrée à Madrid et reçu les salutations de Ximènes, que les Grands commencèrent à l'exciter à faire de l'opposition au Cardinal. Celui-ci fit semblant d'ignorer ces menées; mais, d'autre part, il n'associa le nouvel arrivé aux affaires de l'État que rarement, et lorsqu'il ne pouvait absolument s'en dispenser, et alors même, il le mit toujours après Adrien. Un jour, enfin, Adrien et La Chaux crurent avoir trouvé l'occasion favorable, de conquérir pour eux les premières places dans le triumvirat gouvernemental: ce fut, en se hâtant de signer les premiers plusieurs nouveaux décrets, et en ne laissant

(1) Gomez, l. c., p. 4408. Fléchier, l. V, p. 443.

(2) Martyr, Ep. 584.

au Cardinal, pour sa signature, que la troisième place. Les papiers furent donc portés à Ximènes; mais, sans beaucoup de paroles, il en fit faire de nouvelles copies, les signa seul, les envoya de la sorte à leurs destinations, et de ce moment, ni Adrien, ni La Chaux, n'osèrent plus signer aucun décret. Ils ne prirent pas même sur eux de faire de la résistance; mais ils demandèrent au roi de nouveaux renforts, et bientôt on vit arriver en Espagne, comme troisième envoyé de Charles, le baron d'Amerstorf, qui resta, comme ses collègues, sans influence sur l'administration du royaume. Quant à Charles, il remit vers ce temps-là les adversaires du prélat à leur place, et le confirma dans l'administration exclusive de la régence (1).

Le Cardinal jouit alors de quelque temps de repos; mais bientôt les intrigues se renouvelèrent; et afin de briser enfin sa puissance, ses ennemis, belges et espagnols, voulurent mettre à côté de lui comme son collègue dans la régence, un personnage plus considérable, tel que le comte palatin Louis, parent du roi. Mais Ximènes protesta avec la plus grande fermeté, et fit observer à son souverain « que l'institution d'un co-régent ne servirait qu'à faire naître des querelles et des divisions, qu'il fallait par conséquent lui laisser tout son pouvoir ou le lui retirer entièrement, et qu'il préférerait un successeur dans la régence à un collègue. Il lui avouait sincèrement, que, vu l'âge du roi, une régence n'était plus nécessaire, que l'avidité de ses conseillers la rendait infructueuse, et que la continuation des troubles menaçait le royaume de grandes calamités; qu'il lui serait très-agréable de retourner dans son dio-

(1) Gomez, l. c., p. 4409 Robles, l. c., p. 486. Fléchier, l. V, p. 444-448, Prescott, II p., p. 564. Léonce de Lavergne, Revue des deux Mondes, t. XXVI, p. 549.

cèse, et de pouvoir, comme dans un port sûr, y attendre les tempêtes qui le menaçaient. Que si le roi différait encore plus longtemps son arrivée en Espagne, lui, Ximènès, devait, comme seul remède aux dangers du moment, conserver pour lui seul le droit de nommer tous les juges et tous les employés civils, tandis que Charles pourrait disposer des évêchés et des emplois militaires, et dispenser les grâces et les faveurs. »

Quoiqu'il répugnât beaucoup à Charles et à ses ministres belges de faire ces concessions, toutefois, dans la crainte de perdre un homme dont on avait un si extrême besoin, ils lui accordèrent avec force politesses toutes ses demandes, dans l'espoir qu'un jour, après leur arrivée en Espagne, ils se dédommageraient amplement de la contrainte qu'ils devaient s'imposer. Quant à Ximènès, il témoigna sa reconnaissance pour les pouvoirs qu'il avait reçus, comme si on les lui avait donnés avec la meilleure volonté du monde (1).

Sur ces entrefaites, l'empereur Maximilien, qui exerçait beaucoup d'influence sur Charles son petit-fils, et qui travaillait à lui faire obtenir la couronne impériale, s'était rendu en Belgique et avait eu plusieurs conférences avec Charles à Vilvorde, près de Bruxelles, afin de l'exciter à hâter son départ pour l'Espagne. Ximènès avait entendu parler de ces entrevues; mais on lui en avait fait un rapport inexact, comme si Maximilien s'était opposé à son départ et avait voulu se rendre lui-même en Espagne. C'est ce qui détermina le Cardinal à déconseiller, dans des lettres qu'il écrivit au duc de Chièvres, de pareilles négociations, et à lui exposer le danger de ces sortes de plans,

(1) Gomez, l. c., p. 4440. Fléchier, l. V, p. 448-420.

citant à l'appui de ses paroles une foule d'exemples historiques (1).

Comme Charles ne se disposait pas encore à partir pour l'Espagne, que Ximènès au contraire devait continuellement envoyer de l'argent en Flandre, et que les sieurs de Chièvres et Sauvage continuaient ouvertement le honteux trafic qu'ils faisaient des emplois publics en Espagne, un vif mécontentement se manifesta de nouveau en Castille, et des villes considérables, telles que Burgos, Léon, Valladolid et d'autres, déclarèrent nettement que c'en était fait du royaume, si on ne se hâtait d'y porter remède. Ce ne fut pas sans peine qu'on réussit à contenir dans les bornes de la légalité l'agitation des villes; mais enfin les citoyens s'entendirent pour représenter à Ximènès et au Conseil royal la situation critique où se trouvait le pays, et pour leur demander la convocation des Cortès générales. Ce désir était légitime, mais le Cardinal craignit, non sans fondement, des émeutes populaires en l'absence du souverain, et il déclara « qu'avant de convoquer les Cortès, il faudrait savoir avec plus de certitude si le roi songeait à rester encore longtemps sans venir en Espagne. » Mais, d'autre part, il donna connaissance au roi de ce qui se passait, et chercha à disposer les choses de manière que Charles abordât en Espagne, avant que l'assemblée des Etats pût se réunir. Gomez nous a conservé, dans une traduction latine faite par lui, une des lettres que le Cardinal écrivit alors au roi : il l'y engage d'une manière pressante à ne nommer que des conseillers et des fonctionnaires capables, et à ne pas tarder à se rendre lui-même en Espagne (2).

(1) Gomez, l. c., p. 4444. Martyr, Ep. 382. Fléchier, l. V, p. 424.

(2) Gomez, l. c., p. 4441, 4442. Les éditeurs des « Documents inédits » ont fait imprimer cette lettre ou plutôt la traduction latine de Gomez, comme une

Charles accueille gracieusement cette lettre, et il se serait certainement rendu aux désirs des Espagnols, si les

pièce inédite dans la collection des Papiers d'Etat du cardinal de Granvelle, t. I, p. 85-88. En voici la teneur : « Ximenius, gubernator, et senatus regius Carolo regi salutem. Pro antiqua et fideli observantia, qua erga majores parentisque tuos et nunc demum erga te ipsum obnoxii sumus, ut fidos ministros optimos cives et conciliarios incorruptos deret, tuis reipublicæque commodis, ad quam suscipiendam, tot regni hæredibus parvo temporis intervallo extinctis, Dei nutu vocatus es, necessario prospicere cogimur; teque ipsum continuo admonere ea, quæ reipublicæ convenire visa sunt. Ita nos enim culpa vacabimus et crimine neglectæ reipublicæ, aut potius proditæ, liberi erimus. Magni principes et suspiciendi reges tamdiu à Deo potestatem, et ab hominibus reverentiam consequi merentur, quamdiu justo et recto imperio populos eorum fidei commissos regunt. Id autem ab ipsis fieri nullo meliori argumento intelligi potest, quam si ad tantam molem sustinendam adjutores et socios quam spectatissimos et idoneos elegerint. Neque enim unus aliquis, quatumlibet præclaris dotibus et virtutibus excelluerit, rebus tam diversis obeundis par esse potest. Nam nihil aliud prisca illos centimanos esse existimamus, nisi reges consideratos et sapientes, qui per egregios et probos ministros, æque ac per seipsos regna sibi commissa tuerentur. Sed fabulosa ista relinquamus; majorum tuorum res gestas, cæteris exemplis prætermittimus, intueamur. Henricus tertius, avus tuus, qui propter assiduam in ætate florenti imbecillitates Valetudinarius cognominatus est, cum se viribus corporis destitutum regio muneris imparem videret, prudentissimo consilio usus, viros, literis et moribus et religione præstantes ad se accersitos, magno semper in prælio habuit, iisque comitibus et consiliorum participibus adeo reipublicam pacatam et optime institutam tenuit, ut magno ejus merito successoribus optimi principis exemplum sit habitus.

Contra Enrico quarto, tuo majori avunculo, omnia dura et infausta contigerunt, quoniam eos rerum gerendarum suasores per summam sacerdotiam apud se retinuit, qui nullo hominum pudore, nulla Dei immortalis reverentia, omnia sursum ac deorsum miscentes, gravissima mala reipublicæ intulerunt. Sed quid in aliis commemorandis immoramur? An non viæ tui, Catholici reges, satis magno documento esse possunt? Quibus id unum ante omnia curæ fuit, muneribus publicis viros egregios, quicumque tandem ii essent, præficere. Unde, propriis ministris et aulæ familiaribus prætermittis, qui suo veluti jure hæc importune solent extorquere, ignotos homines nec sibi unquam visos, quod essent meritis suis commendati et publica opinione celebres, præter omnem expectationem ad res magnas vocarunt. Nemo, illis regnantibus, ambitus est convictus; nemo lege Julia de repetundis condemnatus; quod, pro-

Belges égoïstes et avides qui l'entouraient n'avaient eu sur ce jeune prince une trop grande influence. Mais lorsqu'on se vit encore trompé dans l'attente de son arrivée, le mécontentement éclata de nouveau, et les villes demandèrent avec plus de violence qu'auparavant la convocation des Cortès.

Un refus n'aurait guère été juste, et encore moins sage; aussi Ximènes, en janvier 1517, fixa au mois de septembre de la même année la réunion désirée, espérant qu'avant cette époque Charles arriverait en Espagne.

Cela tranquillisa le peuple; et le Cardinal assaillit littéralement le roi de ses nombreuses lettres, en le priant de

dolor! miserrimo hoc tempore frequens esse magnopere dolemus. Fuit etiam illorum regum hoc præclarum institutum, raro cuiquam summa concedere, nisi per inferiores gradus devolutus, specimen suæ probitatis et virtutis exhibisset; ut pro cuiusque facultate et ingenio hæc aut illa munera deferrentur. Qua nimirum ratione factum est, ut omnia suis numeris quadrantia contentum quendam reipublicæ constituerent, qualem nunquam ad id tempus videramus. His igitur artibus et consiliis, ut de cæteris taceamus, reipublicam aliorum principum negligentia collapsam, et sicariis hominibus atque tyrannicis violentiis vehementer afflictam, suscipientes, tibi hisce difficultatibus liberam tradiderunt. Proinde cum Deus optimus maximus, sub cujus tutela reges estis, id tibi ingenium et judicium dederit, eam prudentiam in juvenilibus annis largitus sit, denique singularibus virtutibus majestatem tuam exornaverit, quales homini principi necessariæ sunt, æquum est ut quæ diximus animadvertas, et quantum ponderis habeant, consideres. Invenies enim gravissimam cladem et ingentem perniciem, si hæc contempseris, reipublicæ imminere; contra si hæc egeris, maximam quandam felicitatem promitti. Res universæ a principis suis pendent, et errores in principio solent minimo labore emendari, ut facile in viam rectam redire possimus. Sero remedium parari à sapientibus dicitur, dum mala vires diutinas sumpserunt. Quare tuis pedibus Hispania universa simplex provoluta, ut ejus commodis prospicias, ut hominum corruptorum cupiditates reprimas, ut gliscentia vitia cohibeas, ut tuorum regnorum tranquillitati consulas, te votis omnibus et precibus orat et obtestatur. Id autem facile fiet, si Hispaniam, amplissimam et nobilissimam regionem suorumque principum obsequio devotissimam, secundum leges patriæ et antiqua majorum instituta gubernari et vivere concesseris. Vale.

vouloir bien ne pas différer plus longtemps son départ. Cela fut cause que Charles se déterminâ enfin, en automne, à faire usage de la flotte que Ximenès lui avait envoyée pour faire le trajet (1).

Pendant ce temps, les ennemis du Cardinal n'étaient pas non plus restés oisifs, et, entr'autres choses, ils avaient été jusqu'à répandre le bruit que Ximenès ne s'opposait avec tant d'énergie aux soulèvements, que pour ne pas donner à Charles de motif de hâter son voyage, et qu'il agissait en cela de concert avec le duc de Chièvres (2). D'autres publièrent même des libelles contre lui, contre de Chièvres et contre l'évêque François Ruyz, dont ils faisaient le Davus de toute la comédie. Le Cardinal se souciait fort peu, pour son compte, de ces sortes de choses; mais, à la demande d'Adrien et du sieur La Chaux, il dut ordonner d'informer d'office. Toutefois les recherches n'aboutirent à rien et ne furent pas faites d'une manière bien sérieuse (3).

Ce qui, aux yeux de Ximenès, était bien plus important et plus désagréable pour lui, c'était de voir persévérer dans leur résistance et leur inimitié les ducs d'Albe et d'Infantado, ainsi que le comte Giron d'Urena. Le duc d'Infantado était déjà, comme nous le savons, irrité contre le Cardinal, parce que le mariage de son neveu avec la nièce de Ximenès n'avait pas abouti. La querelle qui eut lieu au sujet de Velena, près de Guadalajara, vint encore ajouter à son ressentiment. Cette petite ville avait autrefois appartenu au frère de ce duc, mais il l'avait

(1) Gomez, l. c. p. 1113. Fléchier, l. V, p. 424.

(2) P. Martyr, au contraire, nous apprend avec quelle ardeur le Cardinal désirait voir arriver Charles le plus tôt possible, quand il dit: *Regis adventum affectu avidissimo desiderare videtur. Sentit, sine rege non rite posse corda Hispanorum moderari ac regi. Ep. 598.*

(3) Gomez, l. c. p. 1113. Fléchier, l. 5, p. 426

vendue légitimement au comte de Coruna. Déjà, du vivant de Ferdinand, le duc avait désiré rentrer dans cette possession, sous prétexte qu'elle ne pouvait être séparée des biens de la famille; mais quoiqu'il fût en grande faveur auprès de ce monarque, il n'avait pu obtenir l'objet de ses désirs. Lors donc que Ximenès se chargea de la régence, le duc, sous prétexte que le Cardinal était parent du comte de Coruna, prétendit que toute cette affaire devait être différée jusqu'à l'arrivée de Charles, et il obtint même du jeune roi un privilège dans ce sens; mais Ximenès s'opposa à cette violation de l'ordre, et Charles retira la faveur qu'il avait accordée. Cependant, la sentence du tribunal de Valladolid ayant été défavorable au duc, celui-ci, irrité outre mesure, s'en vengea sur Ximenès d'une manière aussi indigne qu'opposée aux lois. Le vicaire-général d'Alcala avait envoyé son fiscal à Guadalajara pour faire des enquêtes sur un crime. Aussitôt que le duc l'apprit, sous prétexte que c'était porter atteinte au droit de son frère, Bernardin Mendoza, archidiacre de Guadalajara (1), il fit donner la bastonnade au fiscal et menaça de le faire pendre, s'il essayait encore une fois d'y revenir.

Ximenès apprit cet événement à Madrid; et, avant de procéder lui-même à la punition du duc, il fit répandre dans le public que ce seigneur, à cause du double crime dont il s'était rendu coupable envers l'Eglise et envers la société civile, pourrait en être puni par la perte de sa seigneurie. Le Cardinal avait espéré que cette menace indirecte ramènerait le duc à la réflexion; mais loin de là, ce seigneur le fit injurier grossièrement par Pierre, son chapelain. Celui-ci se rendit en effet à Madrid, demanda audience au prélat, se jeta d'abord à ses pieds avec les civilités ordinaires, puis commença à vomir contre lui un torrent

(1) Voir chapitre XVI.

d'injures et de menaces. Lorsqu'il eut fini, Ximenès lui demanda tout tranquillement s'il n'avait plus rien à ajouter ; et comme il répondit que non, le Cardinal lui dit : « Retourne près de ton maître, et tu le trouveras déjà plein de repentir de la démarche qu'il a faite. » Et c'était la vérité. Le duc en était à gronder ses amis de ce qu'on ne l'avait pas empêché de faire cette folie, et au retour du chapelain, il l'accueillit avec les plus amers reproches.

A la nouvelle de ce qui était arrivé, le grand-connétable chercha à se porter médiateur entre le Cardinal et le duc.

La réconciliation devait se faire au moyen d'une entrevue personnelle dans le bourg de Fuencarral, près de Madrid. Le duc entra avec le grand-connétable dans l'appartement où se trouvait le Cardinal, et commença aussitôt à s'emporter ; mais Ximenès lui représenta avec calme et gravité comment, en sa double qualité de régent et de Grand-inquisiteur, il aurait pu le faire punir ; que jamais toutefois il ne lui avait voulu de mal, et que même il lui avait donné un témoignage tout particulier de son estime, en le nommant patron de l'Université d'Alcala. Cette observation eut son effet et la réconciliation eut lieu. Pendant qu'ils étaient encore ensemble, on entendit devant la maison un cliquetis d'armes. A ce bruit, les deux Grands en furent effrayés, comme si Ximenès voulait faire le duc prisonnier. Mais c'était Jean Spinoso, capitaine des gardes, qui, ayant appris le départ secret du Cardinal pour Fuencarral, avait cru devoir le suivre avec la garde pour lui faire honneur. Il reçut pour son empressement à le servir une réprimande amicale ; et les deux Grands s'étant tranquillement prirent pacifiquement congé du Cardinal, qui, de son côté, reprit le chemin de Madrid (1).

(1) Gomez, l. c., p. 445, 446. Flécher, l. 5, p. 425-434.

L'orgueilleux et audacieux comte Giron d'Urena causa de plus grands troubles encore. Ximenès, voulant apaiser les démêlés des Grands entr'eux, songea à vider aussi la question relative à la ville de Villadefrades près de Valladolid, laquelle était pour lors au pouvoir de Giron, mais réclamée par Guiterre Quijada. Le tribunal de Valladolid ayant examiné cette affaire, décida à l'avantage de Quijada ; mais lorsque les commissaires de l'État voulurent mettre ce dernier en possession de la ville, ils furent grossièrement maltraités de coups et chassés par Giron et Roderic, son fils cadet.

Quelques-uns des jeunes amis de Roderic, appartenant aux premières familles, avaient aussi pris part à cette action coupable ; entr'autres Bernardin, fils du grand-connétable, et Ferdinand, un des fils du grand-amiral. Cette violation de l'autorité royale eut de l'éclat et excita de l'indignation ; et l'évêque de Malaga, président du tribunal de Valladolid, homme d'ailleurs plein de douceur, voulait sur-le-champ envoyer à Villadefrades un corps nombreux de troupes afin de punir les coupables. Mais aussitôt que le grand-connétable connut le danger qui menaçait son fils et ses amis, il courut à Villadefrades, et détermina ces jeunes seigneurs à quitter cette petite ville avant l'arrivée des troupes royales. C'est ce qu'ils firent, et l'évêque de Malaga applaudit à l'action du grand-connétable et renvoya les troupes.

Mais, d'autre part, Ximenès, ayant appris cet événement, fit procéder à une enquête criminelle contre Giron et ses amis du chef de lèse-majesté ; et il envoya à Villadefrades le juge supérieur Sarmiento avec des troupes, afin de punir cette ville, de la manière la plus sévère, de la part qu'elle avait prise à cette violence criminelle. A la vue de ce danger, Giron et ses amis excitèrent contre

Ximenès une révolte à main armée, et se remirent par la force en possession de la ville contestée, s'inquiétant peu de ce que le Cardinal faisait publier partout les lois relatives aux émeutes, et déclarait les récalcitrants coupables de haute trahison. Mais les parents de ceux qui y avaient pris part se trouvèrent alors dans de grandes angoisses, et convoquèrent à Portillo une conférence générale de tous les Grands, pour aviser aux moyens d'arranger cette affaire et de sauver les leurs. Il y fut décidé qu'on recourrait aux supplications, et ils envoyèrent en conséquence à Ximenès une lettre fort humble, par laquelle ils lui demandaient grâce pour leurs enfants et cousins. Mais, en même temps, ils s'adressèrent aussi au roi, pour se plaindre de la dureté du Cardinal qui, par une rigueur immodérée, mettait le trouble dans toute la Castille. Giron en particulier accusait de partialité le tribunal royal, et prétendait prouver que déjà il avait été traité injustement, dans la querelle qui avait eu lieu pour le duché de Médina Sidonia.

Ximenès apprit tout cela par l'évêque de Malaga, et, de concert avec le Conseil royal, il se hâta d'envoyer en Flandre un rapport sur le véritable état des choses. Il y assurait le « roi qu'aucun sentiment de haine personnelle ne le guidait dans sa conduite à l'égard de Giron, et faisait observer que c'était folie que d'accuser de partialité et de conspiration contre Giron, le tribunal royal de Valladolid, généralement connu par son équité. Qu'il n'y avait en revanche rien d'étonnant que ce comte, si inquiet et si porté à la révolte, haït et calomniât ceux qui s'opposaient avec vigilance et énergie à ses coupables excès. » En finissant, Ximenès pria Charles de ne pas mettre obstacle, par une exemption, à la sentence du tribunal contre Giron, mais de prêter appui aux lois du pays dont le Ciel l'avait établi le gardien et le vengeur.

Cependant, malgré l'humble lettre qu'ils avaient adressée à Ximenès, la moitié des Grands environ songeaient à lui résister par la force; et plusieurs d'entre eux, tels que l'évêque remuant de Zamora, rassemblèrent des troupes et soulevèrent des districts entiers. Mais le rôle le plus équivoque fut celui du grand-connétable, qui, publiquement, exhortait à l'ordre et à l'obéissance, tandis qu'en secret, par ses lettres, il soutenait l'émeute et augmentait l'irritation. Ximenès eut entre ses mains une lettre de cette espèce, mais il ne voulut pas en profiter pour perdre son ennemi. Le duc d'Albe lui-même, d'ailleurs partisan fidèle de la maison royale, était presque déterminé à lever des troupes et à se mettre ouvertement à la tête des insurgés armés; mais l'avis prudent de Cueva, son ami, le fit bientôt renoncer à son périlleux dessein. D'autre part, les jeunes amis de Roderic Giron, enfermés dans Villadefrades, s'oublièrent jusqu'à faire porter dans les rues, par dérision, une image du Cardinal en habits pontificaux. Mais bientôt ne pouvant plus conserver la ville, ils s'enfuirent et l'abandonnèrent au juge supérieur Sarmiento, qui jusqu'alors avait dirigé le siège. Alors ce juge fit proclamer que Villadefrades, pour avoir participé à l'émeute et aux mauvais traitements qu'on avait fait subir à des fonctionnaires royaux, devait, d'après une ancienne loi, être rasée; que la charrue devait ensuite passer sur ce théâtre du crime, et qu'on y sèmerait du sel, pour montrer qu'à l'avenir on ne pourrait plus y élever aucune habitation humaine. Cette sentence fut exécutée: la ville fut livrée aux flammes et abattue à coups de canon, et les habitants les plus coupables furent battus de verges. Quant à Giron, son fils Roderic et ses complices, le juge supérieur les déclara formellement coupables de haute trahison.

Cette sévérité rigoureuse déplut à plusieurs personnes, même aux Grands amis de Ximenès, et il dut entendre à ce sujet bien des paroles de désapprobation. Mais, d'autre part, le sort de la ville détruite jeta dans une si grande terreur toutes les têtes inquiètes (1), qu'une tentative du fils aîné du comte rebelle, Pedro Giron, pour lever en Andalousie de nouvelles troupes contre le Cardinal, fut tout à fait sans succès. Et lorsqu'en outre, on vit le roi approuver complètement ce qui avait été fait, donner raison en tout à Ximenès, et déclarer qu'il voulait faire traiter Giron comme coupable de haute trahison, s'il ne se présentait sur-le-champ devant ses juges, alors l'autorité du Cardinal et plus encore le respect de la loi et de la puissance royale reçurent un accroissement considérable. La ruine de Villadefrades avait été en grande partie celle de la considération et de l'indépendance de l'aristocratie espagnole.

Restait encore la soumission de Giron. Elle eut lieu, grâce à la médiation du duc d'Escalona et de François Ruyz. L'orgueilleux comte parut humblement devant Ximenès, se présenta lui-même au tribunal, et demanda grâce; et Ximenès lui obtint son pardon du roi. Du reste, ce seigneur ne laissa pas pour cela d'exercer encore aux dépens de Ximenès son talent satirique; et un jour qu'il voulait lui rendre visite, il demanda au domestique *si le roi Ximenès était chez lui?* Chacun voit dans ces paroles une allusion au pouvoir dominateur du Cardinal; mais elles avaient pour l'Espagnol une autre signification encore. En effet, parmi les rois des premiers temps de l'Espagne, la tradition parle aussi d'un roi fabuleux, nommé Ximenès; et on avait l'habitude, quand on parlait de quelque chose de rude et qui répugnait aux mœurs con-

(1) *Erigere cristas posthac nullus audebit*, dit P. Martyr, Ep. 594.

temporaines, de le désigner par ces mots : *Cela appartient aux temps du roi Ximenès* (1).

Pendant que cela se passait avec Giron, le pape Léon X avait créé, au mois de juin 1517, trente-et-un nouveaux cardinaux, parmi lesquels se trouvait Adrien, qui était toujours en Espagne pour y prendre part, à côté de Ximenès, aux affaires du royaume. Ximenès crut pouvoir profiter de son élévation pour l'éloigner, et demanda au roi ou de le rappeler en Belgique, ou de l'envoyer soit à Rome en qualité d'ambassadeur, soit dans son évêché de Tortosa, attendu que, dans sa nouvelle et haute dignité, il serait plutôt un obstacle à l'unité de l'administration qu'il n'y contribuerait. Mais sa demande resta sans effet (2).

A peine l'affaire du comte Giron était-elle terminée, que Ximenès se vit engagé dans une violente querelle avec la famille du duc d'Albe. Une des places les plus lucratives de l'Espagne était le priorat de l'Ordre de Saint-Jean de Consuegro. Or, celui qui était en possession de cette haute position l'avait résignée en faveur de son neveu, Antonio Zuniga, et ce dernier y avait été formellement installé par le roi Philippe et par le pape Jules II. Mais lorsque Ferdinand, après la mort de Philippe, prit en main le gouvernement, il voulut récompenser le duc d'Albe de la fidélité toute particulière qu'il lui avait montrée, et lui donna Diégo, pour son troisième fils, le priorat en question, auquel il venait d'être pourvu. Afin de jeter une sorte de

(1) Gomez, l. c., p. 447-20. Martyr, Ep. 584-594. Ferreras. Fléchier, l. 5, p. 434-444.

(2) Gomez, l. c., p. 420. Fléchier, l. 5, p. 444. La création de tant de cardinaux à la fois fut vivement blâmée. On crut que le pape avait été payé pour plusieurs chapeaux. Martyr, Ep. 596.

Ce pontife eut en vue, dans cette création, d'honorer la vertu et de placer sur le chandelier une foule de lumières cachées sous le boisseau, de talents enfouis dans l'obscurité du cloître. V. Audin. Hist. de Léon X, t. II, chap. XI.

voile sur une aussi grossière violation du droit, le roi, grand-maître de l'Ordre de Saint-Jean, déclara que Zuniga n'avait obtenu cette place que du pape, et non pas de lui qui était le chef de l'Ordre, et qu'il ne l'avait possédée qu'injustement; qu'il devait donc la céder à Diégo d'Albe que, lui grand-maître, nommait formellement prieur de Consuegro, en 1512.

Ce fut en vain que Zuniga se plaignit au pape, lequel ne pouvait y remédier. Mais ensuite il recourut à Charles, en Belgique, afin qu'un jour il pût maintenir la décision de son père; et aussitôt que Ferdinand fut mort, il s'empressa de demander à être rétabli dans son prieuré. Il porta aussi de nouveau cette affaire à Rome, et le jeuned'Albe chercha également à y faire valoir ses prétentions. Toutefois les juges décidèrent en faveur de Zuniga, qui alors retourna en Espagne, muni du document pontifical et de la lettre suivante de Charles: « Charles, roi d'Espagne, à François, cardinal de Tolède, Notre ami bien-aimé! Le rapport que vous Nous avez adressé au sujet du priorat de Saint-Jean de Jérusalem, a obtenu de tout point Notre approbation. Toutefois, l'importance de la chose et le haut rang des deux parties contendantes, exigent qu'on essaie d'abord de tous les moyens pour arranger les choses à l'amiable. avant que Nous appliquions le droit dans sa rigueur. C'est pourquoi Nous avons jugé à propos, conformément à Notre douceur, de conserver Nous-même pendant quelque temps, en Notre pouvoir toutes les possessions du prieuré, ses forteresses, villes et revenus, en attendant que Nous puissions rendre une sentence définitive. Je vous prie de communiquer Notre résolution au duc d'Albe et à son fils Diégo, et de tâcher de les porter à l'obéissance. Ils doivent Nous choisir pour arbitre, et Nous envoyer le plus tôt possible un document authentique à ce sujet; et

Nous, Nous prendrons, autant que possible, leur plus grand bien en considération. S'ils agissent de la sorte, ils Nous rendront un service agréable; mais s'ils s'y refusent, Nous leur donnons quinze jours de réflexion, et ce temps écoulé, vous aurez à prendre, en Notre nom, possession du prieuré et à établir de fidèles commandants dans les forteresses et les villes. Que si le duc d'Albe et Diégo ne veulent absolument pas obéir, Nous vous avertissons et Nous ordonnons au Conseil royal de mettre à exécution, en vertu du pouvoir royal, et sans égard pour qui que ce soit, le document pontifical que Zuniga a rapporté de Rome.

« Adieu.

*Bruxelles, le 15 janvier 1517. »*

Zuniga et son frère, le duc de Béjar, portèrent cette lettre à Ximenès, et l'assurèrent, ainsi que plusieurs autres Grands, de leur secours et de leur appui, si jamais il en avait besoin contre le duc d'Albe. Quant à ce seigneur, perdant l'espoir de triompher sur le terrain du droit ou de pouvoir faire changer Ximenès de sentiment, il déclara « qu'il était résolu de défendre ses droits de toutes ses forces, non contre le roi, mais contre le cardinal, l'ennemi de sa maison. » Et comme, précisément alors, Ximenès était malade d'une fièvre tierce assez violente, d'Albe n'en fut que plus hardi, et excita ses nombreux parents, ainsi que d'autres membres de la haute noblesse, à lui résister. Les deux partis qui se disputaient le priorat, se préparèrent donc au combat; mais pendant la maladie du Cardinal, François Ruyz renforça de trois cents hommes la garde du corps, et ordonna qu'elle fût toujours sous les armes, afin qu'aucun des deux partis ne pût s'emparer de Madrid. Lorsque Ximenès se trouva un peu mieux, il fit venir devant lui les deux chefs rivaux, Zuniga et d'Albe, et les exhorta à la paix, jusqu'à ce que

sa santé lui permit d'arranger leur différend. On ordonna alors, à Madrid et dans toute la Castille, des prières publiques pour le rétablissement du Cardinal, à la vie duquel paraissait attachée la tranquillité de l'Etat.

Cependant d'Albe chercha à déterminer le jeune roi à décider dans un autre sens, en lui représentant les choses sous un faux jour; mais Ximenès écrivit aussi à Charles pour le prier de maintenir l'ordre qu'il avait donné, attendu que la parole d'un roi devait être ferme et sûre.

Dans l'intervalle, le Conseil royal s'occupait de cette affaire; et comme plusieurs des membres qui y siégeaient, et même Adrien et La Chaux, désiraient soutenir les intérêts du duc d'Albe, ils élevèrent toutes sortes de difficultés contre le décret du roi et différèrent de le mettre à exécution, jusqu'à ce que Ximenès, étant à peu près guéri, rétablit l'unité dans le Conseil et le détermina à exécuter sans délai l'ordre donné par le roi. D'Albe alors se tourna vers la reine douairière Germaine, près de laquelle il était en grande considération, et obtint, par son entremise, que les rois de France et d'Angleterre eux-mêmes s'employassent en sa faveur auprès de Charles et du duc de Chièvres. Déjà Charles avait l'air de chanceler; mais Ximenès le raffermir de nouveau par une lettre adressée au duc de Chièvres, et tâcha en même temps, par des entretiens pacifiques avec le duc d'Albe, de le déterminer à prendre le roi pour arbitre.

Mais ayant échoué dans cette tentative et dans plusieurs autres encore, il ordonna au général Ferdinand d'Andrada, d'occuper à main armée au nom du roi les biens du prieuré. Là-dessus, Adrien et La Chaux s'alarmèrent, redoutant une guerre civile, et prièrent le Cardinal de remettre au moins cette affaire jusqu'à l'arrivée de Charles.

Antoine Fonseca, un des Grands les plus sages, mais ami du duc, crut aussi devoir faire des représentations, et montrer la possibilité d'un vaste soulèvement et d'une conflagration générale; mais Ximenès ne se laissa pas troubler, et lui dit: « Tranquillisez-vous, Fonseca, et ne vous alarmez pas sur l'issue de cette affaire; je ferai en sorte qu'elle soit favorable. » Aussitôt il dirigea mille cavaliers et cinq mille fantassins vers Consuégro, où Diégo s'était retranché, et fit faire sur son propre territoire des levées considérables, afin de pouvoir renforcer son armée, si la nécessité l'exigeait. Toutefois, avant d'en venir à une attaque, il fit encore sommer Diégo de remettre volontairement au roi cette forteresse et toutes les autres possessions objet du débat, et de le reconnaître pour arbitre; et ce ne fut qu'après son refus réitéré qu'on put commencer le siège. D'Albe voulut envoyer au secours de son fils à Consuégro un millier de fantassins et un peu de cavalerie; mais l'armée de Ximenès repoussa ce corps et lui enleva sa caisse avec toutes ses subsistances. D'Albe revint alors de nouveau à Madrid, afin d'arranger la chose à l'amiable avec le secours de Germaine et d'Adrien; mais ce qu'il put obtenir de plus favorable, ce fut le pardon du passé après qu'il aurait remis sans condition le prieuré entre les mains du roi. Diégo se soumit alors, et Antoine de Cordoue administra dans l'intervalle les biens contestés. Mais après la mort du Cardinal, Diégo rentra en possession du prieuré, et une nouvelle querelle s'éleva entre lui et Zuniga, querelle que ne termina pas même le partage des possessions entre les deux rivaux, mais qui dura jusqu'à la mort de Zuniga (1).

Une querelle moins importante, mais personnellement très-désagréable à Ximenès, fut celle qui s'éleva au sujet

(1) Gomez, l. c., p. 442-24. Robles, l. c., p. 489-93. Fléchier, l. V, p. 442-448. Ferreras.

du comté de Ribadeo en Galice. Le territoire de cette seigneurie était petit, à la vérité, mais très-agréablement situé dans une contrée fertile et riante, et jouissant de plusieurs privilèges qui le faisaient rechercher. Le précédent possesseur, le comte de Villandrado, avait, du consentement du pape, fait divorce successivement avec deux femmes, parce que ces deux mariages paraissaient frappés de nullité, et il avait épousé, en troisième lieu, Léonore, qui était d'origine mauresque. Elle lui donna un fils appelé Roderic, que son père laissa, comme son unique rejeton, héritier de ses biens. Mais ses collatéraux voulurent faire déclarer Roderic enfant naturel, et l'énergique et influente comtesse de Salinas, Dona Maria Ulloa, éleva particulièrement des prétentions à l'héritage du comte. Ximenès jugeant cette affaire purement au point de vue du droit canon, déclara le jeune Roderic légitime héritier du comté en litige. Mais Dona Ulloa put cette fois ce que le duc d'Albe n'avait pas réussi à obtenir : elle obtint du roi Charles une pièce qui déclarait invalide la sentence du Cardinal, et assignait le comté de Ribadeo au fils de la comtesse. Ce fut en vain que Ximenès s'en plaignit à la cour de Belgique, représentant que rien ne pouvait faire une plus mauvaise impression que de violer la justice et de faire tort aux orphelins ; au lieu de l'écouter, on lui donna, pour le tranquilliser, la nouvelle que le roi songeait à passer en Espagne, et que le Cardinal devait prendre à cet effet les dispositions nécessaires (1).

Ximenès envoya effectivement en Belgique une flotte bien équipée pour aller chercher le roi. Il fit plus, il fit occuper par des gardes de sûreté les ports les meilleurs et les plus sains du nord de l'Espagne, et les pourvut

(1) Gomez, l. c., p. 442, etc.

de tout ce qui était nécessaire pour faire au roi et à sa suite une réception magnifique. Il résolut même de se rapprocher aussi du nord et d'aller à Aranda, afin d'être moins éloigné du roi lorsqu'il aborderait (1).

Mais avant de partir pour Aranda, il termina encore une affaire importante, relative aux dîmes ecclésiastiques. De Madrid, Ximenès se rendit d'abord à sa cathédrale de Tolède, pour y prendre quelques nouvelles dispositions dans l'intérêt de son diocèse, et faire l'inspection des couvents qu'il y avait fondés. Le rusé préfet de Tolède, Portocarrero, surnommé le renard, crut à cette occasion pouvoir surprendre à Ximenès la décision de la querelle qui avait surgi entre Tolède et Burgos au sujet de la préséance dans l'assemblée des Cortès ; mais il fut éconduit sans restriction avec ses prétentions si habilement présentées (2).

La question des dîmes ecclésiastiques lui donna alors une besogne considérable. De l'aveu du cinquième concile de Latran (3), Léon X avait imposé pour trois ans une cime sur les biens ecclésiastiques, afin d'être en état de protéger les côtes de l'Italie contre les attaques dont elles étaient menacées par le sultan Sélim. Mais, à la nouvelle que le pape voulait aussi introduire cette imposition en Espagne, beaucoup de membres du clergé montrèrent une grande indignation, prétendant que cela était en opposition avec les franchises ecclésiastiques et les définitions d'anciens synodes, et d'autant plus injuste, que les princes, à qui incombait en premier lieu le devoir de protéger la chrétienté, n'avaient alors ni armées ni flottes équipées dans ce but.

(1) Gomez, l. c., p. 4423. Fléchier, l. 5, p. 448.

(2) Gomez, l. c., p. 4413, etc.

(3) Harduin, Collect. Conc., t. IX, p. 4854

Ce fut d'abord le clergé d'Aragon, qui, dans un synode provincial, présidé par l'archevêque de Saragosse, en même temps administrateur de ce royaume, refusa de payer la dime demandée, et pria en outre Ximènès de faire servir à la protection du clergé espagnol, la grande autorité dont il jouissait à Rome (1).

Le Cardinal y consentit d'autant plus volontiers qu'il ne voulait pas non plus introduire la dime en Castille; mais il avertit les Aragonais de dissoudre aussitôt leur synode, de ne pas prendre vis-à-vis de Rome une attitude d'opposition, et de se tenir tout à fait tranquilles, afin qu'il lui fût plus facile de traiter avec Charles et avec le pape. Il manda ensuite au roi, « qu'il était d'avis qu'en Castille aussi, le clergé devait, dans une assemblée, examiner si la demande du pape était fondée, et que cette assemblée devait, d'après les anciens usages, se tenir où résidait la cour. » D'un autre côté, par l'entremise de son agent à Rome, Arteaga, il fit offrir au pape, non-seulement la dime de son diocèse, mais tous ses revenus, tous les vases sacrés et le trésor de son église, si le bien commun de la chrétienté exigeait ce sacrifice, et si le pape voulait réellement entreprendre une croisade contre les Turcs; mais il ajoutait, d'autre part, qu'il ne pouvait pour d'autres buts prêter les mains à une imposition sur le clergé espagnol, et qu'il ne se flattait pas de vaincre la répugnance des Espagnols pour une taxe de ce genre. Il ordonna en même temps à son agent, de tâcher de savoir avec exactitude ce que le concile de Latran avait décidé par rapport à la dime.

Alors les cardinaux Laurent Pucci et Jules de Médicis (plus tard Clément VII), qui possédaient plus que per-

(1) Sa primatie s'étendait en effet sur toute l'Espagne.

sonne la confiance de Sa Sainteté, répondirent au nom du Pontife que le pape, en vertu des décisions du concile de Latran, n'imposerait généralement la dime ecclésiastique que dans le cas de la plus grande nécessité, et que jusqu'à ce moment il n'avait pris aucune mesure de ce genre; que son nonce en Espagne devait prématurément et sans instruction avoir promulgué cette taxe. A cette nouvelle, Ximènès congédia le clergé, qui dans l'intervalle s'était rassemblé à Madrid et qui venait de décider qu'il demanderait d'abord la suppression de la dime, sauf, dans le cas d'une réponse négative, à tenter alors la voie des refus. Nous savons par P. Martyr, lequel assista à ce synode, que Ximènès approuva ces résolutions et promit son secours. Mais le clergé se tranquillisa, en voyant que Léon X ne demanda d'abord la dime qu'aux ecclésiastiques de l'Etat de l'Eglise. Il ne s'éleva plus de nouvelle querelle qu'après la mort du Cardinal, lorsque Léon X accorda la dime ecclésiastique en Espagne à Charles devenu empereur, afin de pouvoir équiper une flotte contre les Turcs, et que le clergé de ce pays refusa de la payer.

Le pape menaça les récalcitrants de l'excommunication et de l'interdit, jeta même l'interdit sur le pays, mais il dut le lever au bout de quatre mois, à la prière même de Charles, parce qu'on n'y avait pas égard. Enfin, les dimes ne furent pas payées (1).

Au mois d'août 1517, Ximènès se rendit avec la cour, et le prince Ferdinand, à Aranda de Duero, près de Burgos, avec l'intention de prendre sa demeure dans le couvent

(1) Gomez. l. c., p. 444. Martyr, Ep. 596, 606, 642. Miniana, l. c., l. 1, c. 5, p. 43. Ferreras.

des Franciscains d'Aguilera, qui est dans le voisinage, dans un site agréable et sain, et visita, en passant, Torrelaguna, sa patrie. Adrien et Amerstorf faisaient partie de sa suite, tandis que La Chaux allait par un autre chemin à la rencontre du roi. Le 11 août 1517, Ximenès quitta Torrelaguna et arriva le lendemain à Bozéquillas, bourg situé dans les montagnes, où, d'après le dire général, on doit lui avoir donné du poison pendant son repas. Ce qui vint à l'appui de ce soupçon, c'est que le même jour, un cavalier masqué jeta en passant ces paroles à Marquina, provincial des Franciscains et à quelques moines qui voulaient se rendre près de Ximenès : « Si vous voulez aller près du Cardinal, hâtez-vous, pour que vous arriviez avant le temps du repas, et avertissez-le de ne pas manger de la grande truite, car elle est empoisonnée; mais si vous arrivez trop tard, avertissez-le de se préparer à la mort, car il ne pourra triompher du poison. » Aussitôt qu'il fut arrivé, Marquina raconta au Cardinal tout ce qui s'était passé; mais Ximenès ne voulut pas croire à un empoisonnement, et fit observer que s'il avait réellement pris du poison, ç'avait été à Madrid, il y avait quelques jours, par une lettre venue de Flandre et dont la poudre s'était attachée à ses yeux d'une manière extraordinaire, mais qu'il n'y croyait pas non plus. » Au reste, François Carillo, qui servait Ximenès à Bozéquillas, et qui, selon l'usage, goûtait d'abord de chaque mets, fut alors sérieusement malade. Quelques-uns soupçonnèrent que le poison était venu de Belgique; d'autres soupçonnèrent même Baracaldo, secrétaire du Cardinal. Toutefois il resta dans l'entourage de Ximenès, et jouit de sa confiance jusqu'à la mort de son maître; et les amis mêmes du Cardinal le déclarèrent complètement innocent. En résumé, ce bruit d'un empoisonnement est fort douteux, et des écrivains bien instruits, tels que Martyr et Carvajal, qui se trouvaient dans le voi-

sinage du Cardinal, ne disent pas un mot qui ait trait à cette affaire (1).

A peine Ximenès était-il arrivé à Aranda, qu'un mouvement populaire éclata à Valladolid : il était occasionné par le bruit, faussement répandu, qu'il n'était pas vrai que le roi Charles voulût venir en Espagne; que Ximenès n'avait fait courir ce bruit que pour avoir une bonne occasion d'envoyer le prince Ferdinand en Belgique, et pouvoir gouverner seul l'Espagne. Mais le Cardinal réussit en peu de temps à rétablir la tranquillité, en faisant connaître publiquement le véritable état des choses (2).

A Aranda, Ximenès eut l'occasion de montrer, dans une affaire bien désagréable pour lui, combien peu sa maladie avait affaibli son courage et son énergie. Le prince Ferdinand, né, comme nous savons, et élevé en Espagne, était plus aimé des Espagnols que Charles, qui leur était étranger; et continuellement aiguillonné par son entourage, ce jeune prince ne cessait de jeter des regards de convoitise sur la couronne d'Espagne. Ceux qui cherchaient surtout à gagner pour lui l'opinion publique aux dépens de Charles, et qui par conséquent étaient au plus haut point opposés à Ximenès, étaient son gouverneur, Pedro Nunez de Guzman, grand-commandeur de l'Ordre de Calatrava, et son précepteur, Osorio, évêque d'Astorga. Le Cardinal désirait par conséquent les éloigner de la suite du prince; et plusieurs fois, il écrivit à Charles pour lui mettre sous les yeux la nécessité de cette mesure. Enfin, peu de temps avant son départ, le 7 septembre 1517, le roi envoya au cardinal son ordre, daté de Middelbourg, port de mer des Pays-Bas,

(1) Gomez, l. c., p. 4425. Martyr, Ep. 598. Fléchier, l. V, p. 449. Prescott, II p., p. 568, note 23.

(2) Gomez, l. c., p. 4426.

de mettre à la pension les deux susdits précepteurs de son frère, ainsi que son chambellan, Gonzalvo Guzman, et d'agir à l'égard des autres officiers de la cour de Ferdinand comme il le trouverait bon, et en vertu de l'autorité royale.

Une seconde lettre, adressée à Ferdinand (1), donna aussi à ce prince connaissance de l'ordre de son frère. Ces deux lettres, ainsi qu'une troisième à l'adresse d'Adrien, étaient toutes dans un même paquet adressé à Ximenès, qui devait d'abord en prendre lecture, afin de pouvoir assez à temps, aviser aux dispositions nécessaires. Mais comme Ximenès était alors dans le couvent, le paquet fut ouvert par Adrien et la lettre adressée à Ferdinand, remise à ce prince, qui, de cette manière, eut, avant Ximenès, connaissance de l'ordre du roi. Il ne fut plus dès lors possible au Cardinal d'exécuter cet ordre sans éclat, au moyen de sages précautions.

Au contraire, Nunez et Osorio excitèrent alors le prince contre Ximenès et le conjurèrent de lui résister. Dès le lendemain donc, le prince se rendit au couvent d'Aguilera, avec un discours bien appris par cœur, fit au Cardinal d'amers reproches, se plaignit, presque en pleurant, qu'on lui arrachait sans motifs ses amis les plus fidèles et les plus anciens, et pria Ximenès, par la mémoire de Ferdinand et d'Isabelle, de vouloir bien lui épargner une telle injustice.

Ximenès eut pitié de l'émotion profonde de ce jeune prince : il lui parla de la manière la plus amicale, et « loua

(1) Ces deux lettres de Charles, données pour la première fois par Fléchier, l. V, p. 453, etc., qui les avait traduites en français des manuscrits du cardinal de Granvelle, ont été récemment insérées dans le recueil des Documents inédits, etc., t. I, p. 89-100, et 100-105, tant dans la langue originale, l'espagnole, qu'avec une nouvelle traduction française. Il suffit, pour notre but, que nous en donnions la substance.

son attachement pour les personnes de son entourage ; mais en même temps, il lui représenta que le roi, son propre frère, devait occuper la première place dans son cœur et marcher avant tous les amis, et qu'il n'était ni sage ni juste de résister à ses ordres ; que d'ailleurs une pareille résistance ne pouvait être que nuisible, tant à lui-même qu'à son entourage, qu'il voulait protéger. » Le prince ne se rendit pas à ces observations, mais il répondit : « Vous m'avez en beaucoup d'autres circonstances donné des preuves de votre amour ; maintenant, que j'en ai le plus grand besoin, il s'est dissipé ; mais si vous êtes résolu de me perdre, moi et les miens, je trouverai moi-même un moyen de nous sauver. » Ximenès, un peu piqué, répliqua : « Vous pouvez faire ce qui vous plaît ; mais je vous jure par la tête de Charles, votre frère, que demain, avant le coucher du soleil, ses ordres, auxquels vous deviez obéir tout d'abord, auront été exécutés. »

Ferdinand quitta alors le Cardinal, avec l'air de dignité précoce d'un grand d'Espagne, et retourna à Aranda. Ximenès, de son côté, chargea de la surveillance de la ville et du prince, les deux commandants de la garde, Canabillas et Spinosa, avec ordre d'établir des postes partout, afin qu'on ne pût emmener Ferdinand. Celui-ci, en revanche, s'exhala en menaces violentes contre Ximenès, et remit à ses officiers, qui se voyaient contraints de céder à la nécessité, une pièce attestant que, lorsqu'il serait libre, il les rappellerait auprès de lui et les récompenserait suivant leurs mérites. L'Infant manda ensuite auprès de lui le nonce du pape, plusieurs évêques et tous les sénateurs royaux, et leur déclara que, tout en obéissant aux ordres du roi, il les priait de donner connaissance à son frère des mauvais traitements dont il avait été l'objet.

Ils le lui promirent ; mais Ximenès pria son collègue Adrien de faire venir Nunez et Osorio , disant qu'il voulait les mettre au courant de ses desseins et affaiblir leurs plaintes.

Ils vinrent ; et, après de longs pourparlers, ils promirent d'obéir et prièrent le Cardinal de s'employer en leur faveur auprès du roi Charles , et de leur obtenir un dédommagement.

Le soleil n'était pas encore couché, et l'ordre du roi, selon la parole de Ximenès, était exécuté. Quant à Ferdinand, il fut, en attendant, confié au marquis d'Aguilar qui devint son grand-maître d'hôtel, et sut en peu de temps gagner tout à fait ce jeune prince. En total, trente-trois officiers du prince furent congédiés et remplacés par d'autres, et quelque sévérité que déployât alors Ximenès, il eut pour lui l'approbation des plus expérimentés et des plus sages, qui jugèrent cette mesure nécessaire à la tranquillité future du royaume (1).

Pendant ce temps, Ximenès, au couvent d'Aguilera, était en proie à de violentes douleurs de ventre et à une suppuration continuelle des oreilles. Au bruit qui se répandit que, se voyant près de mourir, il s'était retiré de toutes les affaires temporelles, Pédro Giron reprit aussitôt les armes pour conquérir le duché de Medina-Sidonia ; les Maures osèrent de nouveau inquiéter les côtes d'Espagne, et les Turcs menacèrent d'assiéger Oran. Mais l'esprit et l'énergie du Cardinal étaient restés intacts ; et il envoya sur-le-champ le comte Luna, préfet de Séville, contre Giron avec une armée considérable. Celui-ci reconnut alors que Ximenès vivait encore, et se hâta de nou-

(1) Gomez, l. c., p. 4126-29. Martyr, Ep. 600. Fléchier, l. V, p. 450-467 Ferreras.

veau de déposer les armes, pendant que son père, songeant au malheur de Villadefrades, implorait humblement par lettre le pardon de son fils. Toutefois, si le roi avait suivi le conseil du Cardinal, Giron aurait cette fois subi un châtement exemplaire, afin de détourner les autres de l'imiter.

Quant aux nouvelles incursions des Maures, elles furent repoussées avec succès ; et la garnison d'Oran, surtout le gouverneur Fernand Comario, furent exhortés à faire une vigoureuse résistance à l'intérieur des fortifications, en attendant l'arrivée de nouveaux secours. Ils furent inutiles, car bientôt les Turcs furent chassés par les Numides eux-mêmes (1).

Sur ces entrefaites, Charles, après avoir d'abord fait la paix avec la France au traité de Noyon, avait quitté le rivage belge le 7 septembre 1517, contre l'avis de la plupart de ses courtisans, à qui la navigation paraissait peu sûre dans cette saison de l'année ; et vers le milieu du même mois (2), les vents contraires l'avaient forcé de prendre terre près de Tazones, dans les Asturies, où personne ne l'avait attendu. Afin de se remettre du mal de mer, dont il avait du reste moins souffert qu'aucun de ses compagnons de voyage, il se rendit aussitôt à Villaviciosa, ville du voisinage, accompagné de sa sœur Eléonore et de beaucoup de gentilshommes belges et espagnols, parmi lesquels on distinguait surtout le duc de Chièvres et le chancelier Sauvage. On retrouve aussi alors La Chaux à la suite du roi (3).

(1) Gomez, l. c., p. 4129, etc. Fléchier, l. V, p. 469.

(2) D'après Gomez, ce fut le 27 septembre ; mais c'est à tort, car ce jour là, il était déjà depuis quelque temps à Villaviciosa, et il y écrivit une lettre, que Ximenès reçut ce jour là. Il en sera parlé plus loin.

(3) Dans la lettre que Charles envoya de Middelbourg à Ximenès, se trouvaient ces paroles : « La Chaux me remettra vos lettres dans le port où j'aborderai. » Fléchier, l. V, p. 461. Ces paroles réfutent une observation inexacte de Ferreras, p. 462.

Lorsque les habitants de la côte avaient aperçu la flotte dans leur voisinage, où jamais aucune escadre n'abordait, ils avaient craint que ce ne fût une invasion secrète des Français : et aussitôt, ayant caché leurs femmes et leurs enfants dans les montagnes, ils s'étaient munis de flèches et d'autres armes semblables, et avaient occupé eux-mêmes les hauteurs voisines de la mer, afin d'empêcher autant que possible l'ennemi de prendre terre.

Dès que Charles s'en aperçut, il fit crier du vaisseau amiral : « Espagne, Espagne, le roi vient ! » et ordonna de déployer ses armoiries, le Lion de Léon et les Châteaux de Castille.

Alors les Asturiens le saluèrent par des cris de joie et en se jetant à genoux, et l'escortèrent avec allégresse jusqu'à Villaviciosa.

Dès que le grand-connétable, qui avait des terres dans cette contrée, apprit l'arrivée de Charles, il fit de grandes distributions de grains aux pauvres du voisinage, fournit aux besoins de tout genre de toutes les localités, et se rendit lui-même à Villaviciosa pour saluer le roi, avec une escorte à cheval de quatre cents personnes, tant de ses parents que de ses clients.

Cela fait, il se retira promptement, de peur de gêner la cour par la présence de tant de gens, tant sous le rapport des vivres que sous celui des logements. Quant aux autres Grands, il ne leur fut pas permis de venir dès lors faire leur cour au roi dans cette contrée (1).

Pour ce qui est de Ximenès, la nouvelle de l'arrivée du roi eut, paraît-il, une si heureuse influence sur sa santé,

(1) Gomez, l. c., p. 4430. Martyr, Ep. 597, 599, 604. Fléchier, l. V, p. 469-474. Ferreras.

que le jour de la fête du grand fondateur de son Ordre, le 4 octobre, il fut en état de dire la messe et d'assister au repas commun dans le réfectoire des Franciscains d'Aguilera. Charles en témoigna beaucoup de joie et manifesta à plusieurs reprises, en dépit des Belges de sa suite, les grandes obligations personnelles dont il était redevable à cet homme si bien méritant.

Alors, craignant que, si Ximenès avait une entrevue avec Charles, il ne gagnât sur ce jeune prince une influence toute-puissante et ne les supplantât, ces Belges cherchèrent de toutes leurs forces à empêcher qu'ils ne se vissent. Presque à chaque heure, deux médecins devaient leur donner des nouvelles de sa santé et leur dire combien de temps à peu près il pouvait encore avoir à vivre; et sur cela, ils eurent l'habileté de traîner tellement en longueur le voyage de Charles, que, d'après leurs prévisions, le Cardinal devait, avant leur réunion, avoir rendu l'âme.

Ximenès, de son côté, écrivait au roi de nombreuses lettres, où il le mettait au courant de tout ce qui pouvait arriver, et lui donnait des conseils pour tous les cas. Il lui disait comment il fallait se conduire en Espagne, agir envers telle et telle personne; comment il fallait pourvoir aux affaires de l'Afrique, et autres choses semblables; et Charles paraissait gracieusement accueillir tous ces conseils et avoir la volonté de les suivre (1).

Une lettre que ce prince lui écrivit, le 27 septembre 1517, de la côte d'Espagne, prouve la sollicitude que Ximenès continuait de montrer pour le gouvernement du royaume. Le roi y déclare, « qu'il a reçu la lettre que le Cardinal lui a écrite le 23 du même mois, et appris tout ce dont Ximenès avait chargé son agent, Diégo Lopez de

(1) Gomez, l. c., p. 4434. Robles, l. c., p. 498. Fléchier, l. V, p. 471-472.

Ayala. Il déplore en outre l'indisposition du Cardinal, le remercie pour le zèle et la prudence dont il a fait preuve à l'égard du prince Ferdinand, lui exprime la grande obligation qu'il lui en a, et lui annonce qu'il a le dessein de se rendre avec toute sa suite à Santander, où Ximenès avait pris toutes les dispositions nécessaires à cet effet. Il lui mande de rester à sa résidence actuelle, avec le prince Ferdinand et le Conseil royal, jusqu'à ce qu'il puisse lui indiquer le lieu de leur réunion. Enfin, il lui exprime son mécontentement de la conduite de Giron, et l'espoir que le Cardinal arrangera encore cette affaire, et le tiendra toujours au courant de tout ce qui pourrait arriver d'important (1).

Afin de mieux assurer le succès de leur plan relativement à Ximenès, les Belges conseillèrent au roi de se rendre d'abord en Aragon, et de s'y faire prêter hommage avant de procéder à cette cérémonie en Castille. Mais Ximenès fit des représentations contre ce projet, et conseilla en même temps au roi d'envoyer son frère en Allemagne auprès de l'empereur Maximilien, mais de le faire de manière que tout le monde vît qu'on n'avait en cela d'autre chose en vue, que l'utilité et l'avantage du prince lui-même. D'après son avis, ce qu'il pouvait faire de mieux, c'était d'abandonner à Ferdinand, en tout ou en partie, ses possessions héréditaires en Allemagne, attendu que Dieu l'avait sans cela doté d'autres royaumes si vastes (2). Charles, comme nous savons, suivit plus tard ce conseil, appuyé d'ailleurs par le duc de Chièvres, et laissa l'Autriche à son frère, qui y joignit aussi bientôt l'héritage de la Bohême et de la Hongrie. Quant au conseil d'envoyer

(1) Cette lettre, ignorée de Fléchier, se trouve dans les Documents inédits. l. c., p. 405-409.

(2) Gomez, l. c., p. 4434. Fléchier, l. V, p. 472-473.

Ferdinand en Allemagne, Charles, en le suivant, s'assura la possession de l'Espagne pendant la révolte des villes, qui éclata bientôt après la mort du Cardinal.

Pendant ce temps, Ximenès, dans le couvent d'Aguilera, renouvela et corrigea son testament, que déjà auparavant il avait dressé avec la permission du pape (1), et qu'il avait de nouveau revu avant son départ pour Aranda. Il nomma principal héritier de sa grande fortune l'université d'Alcala fondée par lui, fit ensuite des legs considérables aux couvents, hôpitaux, etc., qu'il avait fondés; destina de fortes sommes à doter de pauvres filles; d'autres, à racheter des captifs, à orner des églises et à fonder des anniversaires. Nous avons vu en outre, au ch. XX, qu'il assigna par son testament des indemnités à tous ses sujets qui, dans la guerre contre Oran, avaient éprouvé quelque dommage pécuniaire. Il avait nommé son principal exécuteur testamentaire, celui qui fut pendant tant d'années son compagnon, François Ruyz, évêque d'Avila; c'était lui aussi qui devait avoir soin des funérailles du Cardinal et de la publication de la Polyglotte de Complute (2).

En se préparant ainsi à la mort, Ximenès avait coutume de dire, « qu'il remerciait Dieu, principalement, de ce que jamais il n'avait à dessein fait tort à personne, et qu'il avait toujours traité tout le monde d'après la justice, et jamais par faveur ni par antipathie (3). »

L'archevêque de Grenade, Antonio de Rojas, président du Conseil royal, qui avait toujours été son adversaire,

(1) D'après l'ancien droit canon, après la mort d'un ecclésiastique, tout ce qu'il avait acquis de son emploi retournait à l'Eglise. Pour disposer d'une manière particulière du bien acquis en tant qu'ecclésiastique, il fallait une permission du pape.

(2) On peut voir ce testament dans Quintanilla, Archetypo, etc., p. 36-50, dans l'Appendice.

(3) Gomez, l. c., p. 4434. Fléchier, l. V, p. 473.

voulut profiter de l'état d'infirmité corporelle où se trouvait Ximenès, pour aller sans lui, complimenter le roi avec le Sénat. Mais Ximenès s'était attendu à quelque chose de pareil ; et pour y pourvoir, il avait obtenu de Charles deux pièces, par lesquelles il était expressément défendu à l'archevêque et au Sénat d'abandonner le Cardinal. L'archevêque et quelques sénateurs partirent néanmoins, malgré cette défense ; mais Ximenès fit en sorte que Charles, par des courriers, les renvoya pendant qu'ils étaient encore en chemin, leur ordonnant de retourner près de Ximenès et de lui faire des excuses (1).

Le Cardinal en agit tout autrement avec les Grands. Le grand-amiral s'était poliment offert à l'accompagner lorsqu'il voudrait se rendre auprès du roi, et avait demandé comme une grâce de pouvoir faire partie de la suite du Cardinal. Mais Ximenès le remercia de cet honneur, et lui conseilla de rejoindre lui-même le roi, avec une suite nombreuse, afin que les Flamands pussent voir la différence qu'il y avait entre un gentilhomme belge et un noble espagnol. Il tint un langage analogue à d'autres Grands encore qui voulaient l'accompagner (2).

Sur ces entrefaites, l'hiver approchait, et Ximenès, bien enveloppé de fourrures, quitta, le 17 octobre, le couvent d'Aguilera, et se rendit avec l'Infant et le Sénat à Roa, pour pouvoir de là se rendre plus facilement à Valladolid ou à Ségovie, lorsque le roi arriverait dans une de ces deux villes. Ximenès lui avait auparavant recommandé Valladolid, mais une maladie y ayant éclaté dans l'interval, il le pria, le 22 octobre, de venir à Ségovie. Il conseilla en même temps au roi de ne pas sur-le-champ con-

(1) Gomez, l. c., p. 4432. Fléchier, l. V, p. 474.

(2) Gomez, l. c., p. 4432. Fléchier, l. V, p. 475.

voquer les Cortès, parce qu'il existait encore dans le peuple une fermentation qui pourrait se manifester dans cette assemblée. Le peu d'égard qu'on eut pour ce conseil amena bientôt de fâcheux événements, et prépara au roi, de la part des Cortès, de bien grands chagrins.

Vers ce temps-là, des députés arrivèrent de Tolède à Roa, pour prier le roi, par l'entremise de Ximenès, de tenir les premières Cortès dans l'ancienne capitale. Le Cardinal appuya leur demande ; mais les seigneurs belges préféraient une ville moins reculée au fond de l'Espagne, et les États furent en conséquence convoqués à Valladolid (1). Avant de s'y rendre, Charles voulut rendre visite à sa mère, à Tordesillas, et fit connaître cette résolution par une déclaration adressée à Ferdinand, à Ximenès et à tous les Grands. Il disait « qu'il était venu en Espagne pour soutenir et aider sa mère, et que, dans l'administration du royaume, il avait dessein de se régler constamment sur sa volonté. » Ximenès loua sa piété filiale ; mais il blâma cette déclaration verbeuse et évidemment peu sincère, en faisant observer « qu'elle portait moins l'empreinte de son amour pour sa mère, que de la crainte de voir un parti gagner de l'influence sur la princesse, et en user pour agir contre lui. « Les rois, ajoutait-il, doivent faire maintes choses avant d'en parler (2). »

On commença dès lors, à propos de la réunion des Cortès, à préparer à Valladolid des résidences pour le roi et pour la cour ; et Charles chargea quatre Belges du soin de cette affaire. Ximenès, de son côté, songea à prendre logement dans la maison du juriste Bernardin, parce qu'elle paraissait se trouver dans une position fort saine. Mais les

(1) Gomez, l. c., p. 4433.

(2) Ibid. Fléchier, l. V, p. 447.

Belges susdits lui refusèrent cette demeure, et voulurent la destiner à la reine Germaine, dans le but d'en déloger le Cardinal. Le duc d'Albe trempait aussi dans cette affaire. Enfin, cependant, la maison contestée fut abandonnée à Ximenès; mais, en revanche, il n'y eut pas de place pour ses gens dans toute la ville, et on leur assigna une demeure dans le village voisin. Cela lui parut, pour un homme malade, un grossier manque d'égard, tel qu'il n'avait jamais été dans le cas d'en supporter sous Ferdinand et Isabelle, ni sous Philippe. Toutefois il ne laissa pas paraître son chagrin (1).

Mais une offense plus grande encore lui était réservée. Sur le conseil, à ce que l'on crut, de Motta, évêque de Badajoz, favori du duc de Chièvres, Charles écrivit alors à Ximenès une lettre, dans laquelle il lui disait « qu'il se mettait en route pour aller voir sa mère à Tordesillas (2), et que Ximenès devait le joindre à Mojados, afin de pouvoir lui donner ses conseils relativement à l'organisation du royaume et aux intérêts de la maison royale. Que cela fait, il ne voulait pas plus longtemps le priver du repos qui lui était nécessaire, mais le décharger du fardeau des affaires de l'État. Il ajoutait que Dieu le récompenserait de ses services, qu'il n'était donné à aucun mortel de reconnaître dignement; que, pour sa part, il aurait toujours pour lui l'estime et le dévouement d'un fils. »

C'était, en termes polis, le congé de l'archevêque: on l'éloignait non-seulement de la régence, qui alors devait naturellement cesser, mais encore de toutes les affaires du royaume. On a dit souvent que cette lettre blessante accéléra la mort du Cardinal par le chagrin qu'elle lui causa;

(1) Gomez, l. c., p. 4433. Fléchier, l. V, p. 477-78.

(2) Martyr rend compte de cette visite (Ep. 602) et rapporte que la vue de Charles et d'Éléonore fit beaucoup de plaisir à leur mère.

mais François Ruyz assure qu'à l'arrivée de cette lettre, Ximenès était déjà fort mal, et que, pour ce motif, au lieu de la lui donner, on la remit au Conseil royal; qu'ainsi Ximenès ne vit jamais cette preuve de l'ingratitude de son souverain, et qu'Adrien annonça à Charles, par une lettre du 7 novembre, que dans l'état où se trouvait le Cardinal, on ne pouvait plus lui donner communication de la susdite détermination du roi (1).

Lors donc que Ximenès sentit que sa mort approchait, il adressa à son entourage, avec un courage vraiment chrétien, quelques paroles pleines de force sur la caducité de tout ce qui est terrestre, et sur l'infinie miséricorde de Dieu; il embrassa l'image de la sainte Croix, pria Dieu avec larmes de lui pardonner ses fautes, et implora l'intercession de tous les Saints, surtout celle de la très-sainte Vierge, de saint Michel, des saints apôtres Pierre et Paul, de saint Jacques, patron de l'Espagne, de saint François d'Assise, et des saints Eugène et Ildephonse, les plus anciens évêques de Tolède. Ceux qui étaient présents ne pouvaient retenir leurs larmes. Il reçut ensuite les saints Sacrements avec l'Extrême-Onction; et voulut encore, dans une lettre, recommander à Charles son université et les couvents qu'il avait fondés. Mais sa main roidie ne fut plus en état de signer; et pendant que Pierre Lerma, Antoine Roderic et Balbas lui récitait des prières, il expira à ces paroles de David: *In te, Domine, speravi*, le 8 novembre 1517, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, et dans la vingt-deuxième année de son administration épiscopale (2).

(1) Gomez, l. c., p. 4433. Fléchier, l. V, p. 479, 480. Prescott, II p., p. 567.

(2) Gomez, l. c., p. 4434. Robles, l. c., p. 201. Fléchier, l. V, p. 480. Prescott, II p., p. 569.

C'était précisément un dimanche ; et à peine la nouvelle de la mort de l'illustre prélat eut-elle été portée à la connaissance du peuple par l'intermédiaire d'un héraut, que presque tous les habitants de Roa et des environs s'empressèrent d'accourir, pour lui baiser encore les mains, pendant qu'il était exposé sur le lit de parade. Son corps fut ensuite embaumé et transporté, en attendant, dans l'église de Roa, jusqu'à ce que, conformément aux ordres du défunt, il pût être porté à Alcalá. Cette translation eut lieu peu de jours après, par un temps affreux et malgré des ondées si violentes que ce voyage n'était pas sans danger, comme cela était aussi arrivé lors de la translation du corps d'Isabelle à Grenade. Le second jour, le convoi funèbre arriva dans la ville natale de Ximènes, à Torrelaguna. Toute la population de cette ville manifesta le deuil le plus profond ; elle accompagna en flambeaux le corps du Cardinal jusqu'au couvent de la Sainte-Vierge fondé par lui, et où l'on célébra un service solennel. Le troisième jour, on atteignit Alcalá, où l'université avait élevé une chapelle funèbre, près de la porte de Burgos. Tous les étudiants, les religieux, les savants et les professeurs, ayant à leur tête le recteur Michel Carrasco, reçurent le corps en avant de la ville, tandis que, de l'autre côté, s'avançaient l'abbé et le chapitre de la collégiale de Saint-Just avec le curé. Le corps fut ensuite déposé dans la chapelle funèbre, et l'on chanta les matines des morts. L'université et le chapitre susdit de l'église de la ville se disputèrent alors le droit de donner au corps la sépulture ; mais l'évêque d'Avila mit fin à cette contestation, en déclarant que le Cardinal lui-même avait réglé que son enterrement devait avoir lieu dans l'église de l'université, consacrée à saint Ildephonse, et le chapitre dut céder.

Ximènes avait désiré des funérailles toutes simples ; mais François Ruyz s'écarta en ce point des prescriptions

du testament : il fit faire des obsèques aussi solennelles que les convenances l'exigeaient, et permit au théologien Sirvelo de faire une oraison funèbre, dans laquelle l'orateur ne manqua pas de faire plusieurs fois allusion aux dangers dont la patrie était menacée par les courtisans belges.

Le jour où le corps arriva à Alcalá était le 15 novembre, fête de saint Eugène, que l'on regarde comme le premier évêque de Tolède (1) ; et à ce sujet, l'université régla que, chaque année, un service funèbre solennel, avec oraison funèbre, serait ce jour-là célébré pour Ximènes. On lui éleva en outre un monument en marbre, surmonté, entre autres ornements, de la statue du défunt en habits pontificaux, ouvrage d'habiles artistes. Entre plusieurs sentences proposées pour servir d'inscription, on choisit les trois distiques suivants, composés par le jeune Vergara, et qui furent gravés sur la partie antérieure du monument :

Condideram misis Franciscus grande lyceum,  
 Condor in exiguo nuac ego sarcophago.  
 Prætextam junxi sacco, galeamque galero.  
 Frater, dux, præsul, Cardineusque pater.  
 Quin virtute meâ junctum est diadema cucullo,  
 Cum mihi regnanti paruit Hesperia.

Cinquante-huit ans après la fondation de l'université, le recteur Alphonse Mendoza, sous les auspices duquel Gomez écrivit la biographie de notre Cardinal, fit encore embellir son monument funèbre en l'entourant d'une magnifique clôture en bronze, sur laquelle étaient représentés les principaux événements de sa vie (2).

(1) Ce saint Eugène, le plus ancien, était disciple de saint Denis de Paris, au 3<sup>e</sup> siècle. La tradition espagnole veut qu'il ait fondé le siège de Tolède. Son corps fut, sous Philippe II, amené de Saint-Denis en Espagne. Il ne faut pas le confondre avec Eugène, archevêque de Tolède, qui mourut en 657. Cfr. Gomez, l. c., p. 4455. Butler, Vies des Pères, etc.

(2) Gomez, l. c., p. 4435.

L'organisation corporelle de Ximenès était grêle, mais vigoureuse et résistante; il avait le visage maigre et allongé, le nez long, aquilin et à ouvertures larges; le front élevé et sans rides; les yeux plus enfoncés que proéminents; pénétrants, mais souvent humides; les dents fortement serrées l'une contre l'autre, mais dont les deux œillères faisaient saillie, ce qui donna lieu à des railleurs de l'appeler éléphant; ses lèvres étaient grosses, mais pas sans beauté, et sa voix, puissante et agréable tout à la fois. Lorsqu'en 1545 on ouvrit son tombeau, on trouva que son crâne était sans suture, ce qui pouvait avoir été cause de ses violents maux de tête, lesquels allaient quelquefois jusqu'à le jeter dans la mélancolie. Dans ses discours, Ximenès était bref et concis, et lors même qu'on l'irritait, il ne s'écartait pas de son sujet. Il donnait plus qu'il ne promettait, ne parlait jamais qu'après avoir réfléchi, et ne badinait que rarement et dans le cercle de ses amis. D'après la coutume de son temps, il avait un nain, dont il prenait plaisir à entendre les saillies, et qu'à sa mort, il recommanda au collège de Saint-Ildephonse, à Alcalá. Il était d'ordinaire occupé d'études, avait souvent des conversations scientifiques avec les savants qui l'entouraient, et aimait à assister aux disputes des étudiants (1).

Ses vertus personnelles, son zèle pour la prière et pour les exercices religieux de toute espèce, sa bienfaisance extraordinaire, sa sévérité pour lui-même, et sa pureté au-dessus de tout soupçon; et d'autre part, ses grandes qualités de gouvernant, sa prudence, sa justice, son courage, et surtout sa fermeté inébranlable, n'ont plus besoin d'être rappelés en détail: toute sa vie, que nous venons de raconter, n'a cessé de placer sous nos yeux le tableau de tout ce

(1) Gomez, l. c., p. 4136.

qui le distinguait. Gomez dit avec raison que la nouvelle de sa mort remplit de deuil tous les gens de bien, tous les amis de la patrie; et qu'au contraire, tous les gens malintentionnés se réjouirent d'être débarrassés d'un homme, qui était la terreur de tous ceux qui faisaient le mal (1). D'autre part, des adversaires politiques du Cardinal, tels que le duc d'Albe, faisant taire la voix de la passion, avouèrent alors sincèrement que Ximenès avait été un homme vraiment rare, d'un caractère héroïque et semblable à celui des anciens Espagnols (2).

Ses vertus firent désirer à l'Espagne de voir son nom dans le catalogue des Saints, et Philippe IV, dans les années 1650 et 1655, adressa plusieurs fois au Saint-Siège des demandes dans ce sens, pendant que le Franciscain Quintanilla, que nous avons souvent cité, composait son Archetypo, où il jette un coup d'œil sur les excellentes vertus du grand Cardinal. A Rome, on n'en vint pas à une décision positive; mais dans beaucoup de contrées de l'Espagne elle-même, Ximenès est de fait honoré comme un Saint; son nom se trouve dans sept martyrologes de l'Eglise d'Espagne, et aux anniversaires qu'il avait fondés, on ne priaît plus pour lui, mais pour les morts en général, parce qu'on ne doutait pas qu'il ne fût déjà avec les Saints devant le trône de Dieu (3).

L'archevêque de Saragosse, Alphonse d'Aragon, espérait lui succéder sur le siège primatial d'Espagne: depuis longtemps, comme nous le savons, il le désirait vivement; et cette fois, il n'avait pas attendu que Ximenès fermât les yeux pour rechercher sa succession. Mais le duc de

(1) Gomez, l. c., p. 4136.

(2) Ibid., l. c., p. 4136.

(3) Les actes relatifs à cette affaire se trouvent dans Quintanilla, l. c., dans l'appendice, et en abrégé dans Fléchier, l. 6, p. 552-556.

Chièvres, au grand chagrin des Espagnols, fit donner l'archevêché à son jeune neveu, Guillaume de Croy, qui toutefois mourut lui-même peu d'années après (1521) (1).

Mais nous ne pouvons nous séparer de Ximènes sans le comparer d'abord à un autre grand homme, qui déjà plusieurs fois a été mis en parallèle avec lui; nous voulons parler du cardinal de Richelieu.

(1) Martyr, Ep. 602. Ferreras.

## CHAPITRE XXX.

### Ximènes et Richelieu.

La ressemblance qui existe entre ces deux grands hommes d'Etat a déjà été remarquée par plusieurs historiens antérieurs, et leur parallèle a été traité, vers l'an 1700, par l'abbé français Richard, dans un écrit particulier en cent paragraphes (1). Mais nous nous bornerons ici aux points les plus importants et les plus remarquables de la vie des deux illustres Cardinaux, nous proposant de considérer leurs traits de similitude et de différence, sous le triple rapport de leurs destinées, de leurs tendances politiques et de leurs caractères moraux.

Nés l'un et l'autre de familles nobles, mais pauvres, ils sont également arrivés aux honneurs et ont obtenu de hautes dignités ecclésiastiques et civiles: ils sont devenus évêques et cardinaux de l'Eglise romaine, et, ministres puissants, ils ont exercé sur les destinées de leurs pays respectifs une influence extraordinaire. Mais la famille de Ximènes était inconnue et sans gloire, et ne donnait à celui qui en était issu aucun titre à une position dans le monde,

(1) Parallèle du cardinal Ximènes, premier ministre d'Espagne, et du cardinal de Richelieu, premier ministre de France; par M. l'abbé Richard. Rotterdam, 1705. Il y en a encore d'autres éditions.

aux charges ni aux dignités ; tandis qu'il était facile à la souche depuis longtemps célèbre des Richelieu , secondée par un heureux talent , de produire des fruits précieux. Il est vrai que François du Plessis , seigneur de Richelieu et d'autres domaines en Poitou , chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit , était mort pauvre ; mais le nom d'une famille illustre protégeait ses fils. L'ainé , Alphonse , obtint l'évêché de Luçon , qui était presque une possession de sa famille , et le cadet , Armand-Jean , né à Paris le 5 septembre 1585 , fut destiné au service militaire , et formé , à cet effet , aux sciences profanes et aux exercices des chevaliers. Mais tout à coup , son aîné ayant pris la résolution de se faire Chartreux , Armand quitta le parti des armes , et avec toute l'énergie de son caractère , il étudia en peu de temps la théologie , afin de pouvoir le remplacer sur le siège épiscopal de Luçon. Henri IV l'y nomma en effet , et il reçut du pape Paul V sa confirmation. après avoir conquis , dans une dispute solennelle , le grade de docteur en théologie. Il fut sacré à Rome même en 1606 ou 1607 , à l'âge de vingt-et-un ou vingt-deux ans (1). Ainsi , Richelieu , rechercha et obtint , déjà dans sa jeunesse , une haute dignité ecclésiastique , tandis que Ximenès vécut longtemps dans l'obscurité ; et Richelieu dut évidemment son élévation à sa naissance , tandis que Ximenès ne se recommanda que par ses mérites et s'éleva sans sa propre coopération. Tous deux , ils allèrent à Rome dans leur jeunesse , l'un , pour y recevoir un évêché quoiqu'il fût trop jeune encore ; l'autre , comme un pauvre pèlerin , hors d'état d'obtenir seulement un mince bénéfice. On dit que , pour obtenir dispense d'âge auprès du Saint Père , Richelieu se donna pour plus âgé qu'il

(1) Aubery , histoire du cardinal de Richelieu , p. 5-9. Richard , Parall. , etc. , p. 4-6. Raumer , Gesch. Europas. Bd IV , s. 58. Daniel , Histoire de France.

n'était ; et qu'après la confirmation obtenue , il fit connaître sa ruse au pape et lui en demanda pardon. Si cela est réellement arrivé , c'est une tache à son caractère , et Ximenès ne s'en serait pas souillé pour tous les biens du monde (1).

Quel contraste entre le retour de ces deux hommes dans leur patrie ! Le jeune Richelieu , plein de vigueur , de talent et de zèle , et réellement digne d'être évêque , est accueilli par toutes sortes d'honneurs et reçu avec solennité ; tandis que Ximenès est jeté en prison par son évêque , parce qu'il fait valoir ses droits à la place d'archiprêtre à Uzéda (2). Et cependant , il devait égaler Richelieu en grandeur et en puissance !

Après sa délivrance , Ximenès , devenu vicaire général de Siguenza , avait commencé à se faire un nom. Mais bientôt il quitte l'administration de ce diocèse , prend congé du monde , et se retire dans un couvent de Franciscains de la stricte observance. Richelieu quitta aussi au bout de quelques années son diocèse , mais dans un tout autre but : ce fut pour monter sur la grande scène du monde et jouer un rôle à la cour (3).

En ce temps là , Marie de Médicis , l'ambitieuse veuve de Henri IV , tenait les rênes du gouvernement à la place de son jeune fils , Louis XIII , qui , bien qu'il n'eût encore que quatorze ans , avait déjà été déclaré majeur. L'évêque de Luçon , qui avait gagné la faveur du tout-puissant maréchal d'Ancre , fut créé par Marie aumônier et bientôt après , en novembre 1616 , secrétaire d'état de la guerre et des affaires étrangères. De même que Ximenès avait

(1) Richard , Parall. , etc. , p. 6. Daniel , Histoire de France.

(2) Richard , Parall. , etc. , p. 7 , 8.

(3) Ibid. , p. 9.

été recommandé à la reine Isabelle par le grand Cardinal Mendoza, Richelieu le fut par le maréchal d'Ancre à la reine-mère; et de même qu'Isabelle choisit alors Ximenès pour confesseur et pour conseiller, même dans les affaires politiques, la reine de France éleva Richelieu au poste d'aumônier et de membre influent du conseil d'État (1). Mais tandis que Ximenès montra toute sa vie le plus grand attachement et le plus grand respect pour Isabelle, Richelieu et Marie se virent plus tard en guerre ouverte, tellement que Richelieu, auteur du bannissement de Marie et de sa pauvreté, fut accusé par elle de la plus noire ingratitude (2). On doit dire toutefois, pour l'honneur de Richelieu, que la faute de cette inimitié mortelle ne fut pas de son côté, et qu'il ne pouvait agir autrement qu'il ne le fit à l'égard de Marie, dont les intrigues avaient placé le royaume au bord du précipice. Dans le fait, Richelieu resta aussi longtemps que possible, et plus longtemps que l'ambition ne l'eût exigé, dévoué aux intérêts de cette princesse, et chercha, par tous les moyens possibles, à la remettre dans le bon chemin.

Du moment où Ximenès devint confesseur d'Isabelle, il n'eut jamais, jusqu'à sa mort, à reculer d'un pas dans la carrière du pouvoir et des honneurs; mais Richelieu vit bientôt la fortune prendre pour lui une tournure dangereuse. Luynes, favori du roi, parvint à ruiner peu à peu auprès de lui l'influence de Marie et du maréchal d'Ancre, et porta ce prince jusqu'à faire massacrer ce puissant ministre et à reléguer Marie loin de la cour (1617) (3). Le roi et Luynes voulaient conserver Richelieu

(1) Aubery, I. c., p. 40-42. Richard., Parall. etc., p. 12-17. Daniel. D'après ce qu'on dit ordinairement, Richelieu aurait été aumônier de la reine-mère; mais Daniel prouve, par les lettres patentes de sa nomination, qu'il jouit de ce poste auprès de la jeune épouse de Louis XIII.

(2) Raumer, Hist. de l'Eur. Daniel.

(3) Daniel.

au conseil d'État, mais il suivit Marie à Blois, et tâcha de rendre aussi supportables que possible, les relations de cette princesse avec la cour (1). Mais comme on se défiait de ses intentions, il reçut l'ordre de retourner dans son diocèse. Il l'administra de nouveau avec zèle et succès, vivant simplement et d'une manière exemplaire; il introduisit des améliorations dans son Eglise, convertit beaucoup de Huguenots et composa, dans ce but, plusieurs écrits théologiques qui furent bien accueillis. Mais on le trouva encore dangereux, même à Luçon, et, dans la semaine sainte de l'an 1618, il fut relégué à Avignon (2).

Toutefois, un an plus tard, on se servit de lui pour réconcilier Marie avec le roi, et il fut envoyé près d'elle à Angoulême. Il réussit: Marie revint à la cour, et, par reconnaissance, elle obtint pour Richelieu le chapeau de Cardinal; en 1622 (3). Ferdinand le catholique, comme nous l'avons vu, témoigna aussi à Ximenès, en lui procurant la même dignité, la reconnaissance qu'il lui devait, pour avoir pu, par son entremise, rentrer en Castille en qualité de régent (4).

Bientôt après son élévation au Cardinalat, Richelieu chercha à attirer dans ses mains les rênes du gouvernement, et il y mit tant d'ardeur, que le roi lui-même en fut indigné et s'écria avec dépit: « Cet homme voudrait bien avoir entrée dans mon conseil d'État; mais après tout ce qu'il a fait contre moi, je ne puis m'y résoudre. » Toutefois le Cardinal réussit, en 1624, à devenir ministre à la place de Vieuville, et bientôt il eut de beaucoup la plus grande influence dans le cabinet du roi, devint réellement premier ministre en 1629, et conserva cette

(1) Raumer soutient à tort que Richelieu fut exilé à Blois. Le fait est que la cour ne le voyait pas avec plaisir auprès de la reine-mère.

(2) Aubery, I. c., p. 12-17. Daniel, Richard, Parall., p. 20.

(3) Ibid., p. 16-24. Daniel, Richard, Parall., p. 64. (4) Voir chapitre XVII.

position jusqu'à sa mort (1). A côté de ces efforts et de tout ce mouvement pour arriver au pouvoir et à l'influence, nous avons vu Ximenès décliner la dignité d'archevêque et de grand-chancelier, et ne consentir à les accepter que contraint par les ordres positifs de la reine et du pape ; mais, comme Richelieu, il resta en possession du pouvoir jusqu'à la fin de sa vie.

Tous deux, ils eurent à lutter contre des tentatives faites pour les supplanter. Le roi Ferdinand voulut déterminer Ximenès à résigner en faveur de l'archevêque de Saragosse ; il refusa. Les Grands voulurent le renverser après la mort de Ferdinand ; ils n'y réussirent pas : et cependant Ximenès, à cause de la tendance ascétique de son caractère, était prêt, à tout instant, à rentrer dans la solitude de son couvent de Franciscains (2). Richelieu eut des combats beaucoup plus violents à soutenir contre ses adversaires, et plusieurs fois, en 1630 particulièrement, il courut le plus grand danger d'être renversé. Il a même, à plusieurs reprises, demandé son congé, mais dans des moments où la situation du royaume le rendait indispensable ; et ce ne sera pas lui faire tort que de soupçonner que sa retraite des affaires lui eût été mille fois plus pénible qu'au Cardinal espagnol. Ximenès pardonna à ceux qui voulaient le renverser, et jamais il ne se vengeait d'une offense personnelle ; Richelieu, au contraire, faisait exécuter ses ennemis, et il fit verser le sang de presque tous ceux qui s'étaient révoltés contre lui, ou qui lui avaient tendu des pièges. Ainsi furent mis à mort le comte de Chalais, le maréchal de Marillac, le duc de Montmorency, de Thou, Cinq-Mars et d'autres (3). On l'en a vivement blâmé, et

(1) Aubery, l. c., p. 24, 25. Raumer, l. c., p. 59. Daniel.

(2) Voir chapitre XXI et XXIX. (3) Raumer. Richard, Parall., p. 102-104.

en réalité, il est en ce point fort au-dessous de Ximenès ; mais les circonstances l'excusent : Tous ces rebelles avaient derrière eux des membres de la famille royale, savoir, la reine-mère, Marie, et le frère de Louis XIII, Gaston, duc d'Orléans, qui cherchaient à renverser, non pas seulement Richelieu, mais l'ordre public et le roi lui-même ; et dès lors le ministre put considérer sa conservation comme identique avec celle du royaume. En épargnant ces rebelles, il eût difficilement assuré sa personne et l'existence de l'Etat.

La fin des deux Cardinaux a aussi une ressemblance qu'on ne peut méconnaître. Ximenès, en mourant, vit la puissance espagnole près de recevoir, sous Charles-Quint, son plus grand développement ; Richelieu aussi laissa la France plus puissante qu'elle n'avait jamais été, et plaçant ses espérances sur la tête du jeune dauphin (Louis XIV), qui devait la porter à son plus haut point de splendeur. Mais, de même que Ximenès n'était pas proprement aimé de son souverain, et que Ferdinand, aussi bien que Charles, ne le conserva que parce qu'il était devenu indispensable ; Richelieu éprouva la même chose de la part de Louis XIII. Celui-ci, en réalité, n'avait depuis longtemps pour le puissant Cardinal que de la froideur, et était en quelque sorte jaloux de sa puissance (1) ; mais, prince aussi prudent qu'il était faible, il voyait clairement combien le Cardinal était nécessaire à son royaume. La

(1) Un soir, le roi voulait passer avec Richelieu dans un autre appartement du palais. Lorsqu'ils furent arrivés à la porte, et que Richelieu se mit de côté pour laisser entrer le roi le premier, celui-ci lui dit avec humeur : « Entrez donc, entrez ; c'est vous qui êtes le maître. » Aussitôt le cardinal prit un cerge des mains d'un page, et le portant devant le roi, lui dit ces paroles : « Sire, je ne puis en aucune autre manière passer devant Votre Majesté, qu'en me chargeant des fonctions du moindre de ses serviteurs. » Daniel, Histoire de France.

seule différence entre ces deux princes, c'est que Louis témoignait extérieurement à son ministre toutes sortes d'égards et la plus haute estime, et que, pendant sa maladie, il lui rendit visite à plusieurs reprises, de sorte que Richelieu mourut presque littéralement entre les bras de son souverain ; tandis que Charles, ayant abordé en Espagne, évita toute entrevue avec Ximenès, chagrina, même sur son lit de mort, celui à qui il devait tant, et alla jusqu'à signer sa démission, bien toutefois que Ximenès n'ait pu voir cette malheureuse lettre (1).

Ximenès et Richelieu moururent l'un et l'autre comme il convient à de bons Chrétiens, munis des saints sacrements, résignés à la volonté de Dieu et pardonnant à leurs ennemis. On peut même regarder comme l'expression exacte de la vérité cette parole que Richelieu pronça peu de temps avant sa mort : « Je n'ai jamais eu d'autres ennemis que ceux de l'Etat et de mon maître. » De même que Ximenès mourut à ces paroles qu'on lui lisait : *In te Domine speravi*; Richelieu expira en disant cette prière : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum*. Et de même que le premier assura encore à ses derniers moments, que « jamais il n'avait sciemment fait tort à personne, mais qu'il avait traité tout le monde selon la justice ; » Richelieu fit de son côté cette protestation : « Je prie Dieu, de tout mon cœur, de me condamner, si, pendant mon ministère, je me suis proposé un autre but, que l'utilité de la religion et de l'Etat (2). » Mais les paroles de Ximenès trouvèrent beaucoup plus de croyance, et furent publiquement confirmées par le deuil général que sa mort causa en Espagne. Ceux même qui, auparavant, étaient ses adversaires politiques, s'exprimèrent sur son compte dans les termes les plus honorables,

et les ennemis seuls de l'Espagne purent intérieurement se réjouir de sa mort. A la mort de Richelieu, au contraire, bien peu de personnes éprouvèrent une affliction vraie, tandis que beaucoup s'en réjouirent hautement. C'est que tous aimaient Ximenès et que tous tremblaient devant Richelieu ; et c'est pour cela que ses contemporains furent ingrats à son égard. Aussi, à la nouvelle de sa mort, on alluma des feux de joie et l'on donna des bals (1). Mais les générations suivantes, qui ne le craignaient plus, se montrèrent plus justes.

Richelieu mourut le 4 décembre 1642, dans sa cinquante-huitième année, par conséquent à l'âge où Ximenès entra seulement dans sa glorieuse carrière (2). Ils ont été à peu près le même temps à la tête de l'administration, Ximenès 22 ans et Richelieu 18 ; et de même que leurs destinées, de même aussi leurs tendances et leurs principes de gouvernement eurent plus d'un point de ressemblance.

Tous les deux, au timon des affaires, se distinguèrent par la réunion de deux qualités qu'on ne trouve pas toujours unies dans les hommes d'Etat, c'est-à-dire, autant de talent que d'application, et autant d'activité infatigable que de génie. Richelieu lui-même a dit avec beaucoup d'exactitude, que les vrais hommes d'Etat n'étaient pas ceux qui sont comme cloués à leur bureau et qui cherchent à attraper les plus petits mouchérons : cette activité de commis, disait-il, émousse l'esprit et le rend incapable de grandes pensées.

(1) Daniel, Histoire de France. Richard, Parall., p. 172.

(2) Tandis que le crâne de Ximenès n'avait pas de suture, ce qui peut-être lui occasionna ses fréquents maux de tête, on trouva, paraît-il, dans le crâne de Richelieu douze petits trous, et l'on crut que c'était pour cela que jamais il n'éprouvait de mal de tête. Richard, Parall., p. 169.

(1) Richard, Parall., p. 156-158, p. 164-168. Voir ici, ch. XXIX.

(2) Ibid., p. 168. Jay, Histoire du ministère du cardinal de Richelieu. Paris, 1816, t. II, p. 247. Raumer, l. c., p. 439. Daniel.

A ces deux grandes qualités, nos deux Cardinaux en joignaient une troisième non moins nécessaire, savoir, une fermeté inébranlable dans l'exécution des résolutions qu'ils avaient prises après mûr examen. Nous avons vu la fermeté que déploya Ximenès dans l'Albaycin et dans beaucoup d'autres occasions; et nous avons observé que toujours c'était au moment même du danger qu'il montrait le plus de courage. Quant à Richelieu, on raconte qu'un jour il dit, en parlant de lui-même: « Je suis naturellement timide et n'ose rien entreprendre sans y avoir réfléchi plusieurs fois avec attention; mais une fois ma résolution prise, j'agis avec hardiesse; je vais à mon but avec ardeur, je renverse tout, je moissonne tout, et je couvre ensuite le tout de mon manteau de Cardinal (1). » Il déclare également, dans son fameux Testament politique, que le courage et l'intrépidité sont une des qualités les plus nécessaires à un homme d'Etat.

Ils eurent tous deux une influence extraordinaire sur les affaires du royaume et sur les destinées de leur patrie. Mais Ximenès servait des maîtres réellement doués des grandes qualités des souverains, et qui gouvernaient par eux-mêmes d'une manière active; tandis que Richelieu était au service d'un prince vertueux et prudent, mais sans énergie, ce qui lui permettait d'entrer plus avant que Ximenès dans le gouvernement du royaume. On peut dire que Richelieu gouverna seul la France pendant 18 ans et ne fut ministre que de nom, à peu près comme Charles-Martel et les Pépin du temps des Mérovingiens.

Ximenès, au contraire, n'était réellement que ministre sous Ferdinand et Isabelle; et même, pendant l'année et demie de sa régence, son pouvoir était plus restreint que

(1) Raumer, l. c., p. 71. Daniel.

celui de son collègue de France. Mis à couvert par le nom du roi, Richelieu pouvait agir avec plus d'indépendance que le régent de Castille, paralysé par le pouvoir résidant en Belgique. Pour ne citer qu'un exemple, la collation des emplois, surtout celle des évêchés, n'appartint pas à Ximenès, même pendant sa régence; tandis qu'en France, il n'y avait pas une seule place importante, soit ecclésiastique, soit civile, aucun évêché, aucun poste de général, qui ne fussent donnés par Richelieu (1).

Ajoutons qu'à l'arrivée de Richelieu aux affaires, la France se trouvait dans un état de décadence beaucoup plus grande, que celle de l'Espagne au moment de l'élévation de Ximenès, et qu'ainsi le premier put poser des actes, faire des réglemens et des améliorations qui frappaient beaucoup plus l'attention que ne le put Ximenès. En outre, tandis que Richelieu était seul grand politique parmi ses contemporains (2); du temps de Ximenès, un peu avant lui ou un peu après, la France avait pour ministre le célèbre cardinal d'Amboise; l'Espagne, le grand cardinal Mendoza; l'Angleterre, l'habile politique cardinal Wolsey; et la Belgique, le perspicace Granvelle; tous hommes du premier rang; et avec cela, des rivaux dans la carrière de la gloire, comme Richelieu n'en avait pas.

A ces différences près, nous trouvons dans ces deux ministres une grande ressemblance. Par rapport à l'administration intérieure du royaume, ils avaient tous deux un seul et même principe suprême, savoir: l'accroissement

(1) Richard, Parall., p. 462, 494, 209. Cfr, hic c. XXIX. Du reste, Richelieu donna les évêchés à des hommes fort capables. Aubery, l. c., p. 599-602.

(2) Olivarez, premier ministre d'Espagne du temps de Richelieu, le reconnut lui-même, lorsqu'il dit: « Le roi de France possède le plus habile ministre que la chrétienté ait possédé depuis un millier d'années. » Daniel, etc. Mazarin, son successeur, approcha seul de Richelieu, sous le rapport de la prudence, mais non par le grandiose de ses conceptions.

de l'autorité royale, et tous deux cherchaient à atteindre ce but par l'affaiblissement de la noblesse et par la ruine de son indépendance.

Un second moyen employé à cet effet par Richelieu, plus que par Ximenès, fut d'humilier les parlements, et ces deux ministres réussirent en effet à porter, dans leurs pays respectifs, la puissance royale à un degré d'élévation inconnu jusqu'alors. Ni l'un ni l'autre ne voulait laisser impuni aucun trouble causé par la noblesse; tous deux, ils cherchèrent à protéger le peuple contre son oppression et la supériorité de son pouvoir; mais, en ce point, Ximenès apparaît plus évidemment comme un ami du peuple, Richelieu, comme l'homme de la cour. Aussi était-il haï du peuple, tandis que Ximenès était aimé de presque tout le monde. On disait de Richelieu, qu'il avait tout fait pour le roi, rien pour le peuple (1).

Au premier coup d'œil, on trouve la plus grande opposition entre la politique de ces deux hommes, en ce que Ximenès s'efforçait d'augmenter la puissance autrichienne espagnole, tandis que toute l'activité de Richelieu était dirigée vers l'affaiblissement de cette puissance, qu'il eût voulu briser entièrement s'il eût été possible. Mais cette différence matérielle découlait d'une seule et même pensée fondamentale, le désir de faire chacun de leur patrie une puissance du premier ordre. Ils y réussirent tous deux; mais leurs moyens pour y parvenir furent à plusieurs égards tout à fait différents. Tous deux, ils ont pris soin de l'administration de la justice, amélioré les finances, diminué le nombre des employés des finances, exercé sur eux une surveillance exacte, et retranché les traitements superflus: tous deux, ils ont favorisé les colonies, le commerce, l'in-

(1) Richard, Parall., etc., p. 87. Raumer, l. c., p. 60, 61, 63, 70, 71, 441.

dustrie, fortifié la marine et autres choses semblables. Mais Ximenès s'efforçait de soumettre tous les citoyens aux tribunaux ordinaires, et Richelieu aimait à convoquer, pour le jugement des crimes politiques, des commissions dépendantes de la cour. Bien plus, quand l'utilité de l'Etat semblait l'exiger, il a maintenu des abus grossiers, et, à proprement parler, immoraux, telle que la vente des charges, désordre que Ximenès n'aurait pas toléré une heure seulement. Enfin, il n'était pas en général scrupuleux sur le choix des moyens, pourvu seulement qu'ils allassent sûrement à son but, le bien de l'Etat. De temps en temps même, il mettait résolument la conscience après les intérêts du royaume, et blâmait les gouvernants qui voulaient être des moralistes scrupuleux (1). Qu'en cela il allât beaucoup trop loin, et que, pour le bien de la France, il se permit une politique peu loyale et peu chrétienne, c'est ce qu'on peut prouver par cent exemples, et l'Allemagne s'en ressent, hélas! encore aujourd'hui.

Ce fut Richelieu qui, pour briser la puissance de l'Autriche et la force de l'Allemagne, appela dans notre patrie le roi de Suède, Gustave-Adolphe, et qui même, après la mort de ce descendant des Goths, empêcha les guerres de religion d'avoir un terme en Allemagne. Ce fut lui qui excita et soutint contre le roi d'Angleterre les Puritains révoltés, et les Catalans, contre le roi d'Espagne; qui voulut enlever au parti de la religion et de la patrie, Maximilien de Bavière, et qui chercha toujours son propre avantage dans le dommage de son voisin. De tels moyens, Ximenès les ignorait complètement, et honnête comme il était, il devait les détester du fond du cœur.

(1) Raumer, l. c., p. 63, 64, 66, 72, 88, 130. Richard, Parall., etc., p. 124, 151, 208.

Souvent on a voulu opposer la violence employée par Ximenès dans la conversion des Maures, et son activité comme Grand-Inquisiteur, aux relations de Richelieu avec les Huguenots.

Richelieu détruisit à la vérité leur indépendance politique, l'Etat particulier qu'ils formaient dans l'Etat; mais il n'attaqua nullement leur liberté religieuse; au contraire, il la défendit et la protégea. On lui reprocha en conséquence de la tiédeur envers sa propre Eglise; mais il ne croyait pas qu'en sa qualité d'homme d'Etat, il lui fût permis de porter atteinte à la liberté religieuse des Huguenots, quoique, en tant qu'évêque, il en convertit beaucoup par des missions pacifiques (1). On doit avouer que Richelieu, après que les Huguenots eux-mêmes eurent violé les traités de paix, avait aussi bien le droit de restreindre leur liberté religieuse, que Ximenès d'agir comme il le fit avec les Maures de Grenade; mais il avait sur ce chapitre une autre manière de voir que son collègue d'Espagne, et croyait ne pouvoir attribuer à l'Etat l'empire sur les consciences. « Je ne combats pas dans les Huguenots leur manière de voir en religion, disait Richelieu, mais leur désobéissance (2). »

Toutefois, il y a encore dans sa manière d'agir envers les Huguenots matière à parallèle entre lui et Ximenès.

De même que celui-ci, pour conquérir Oran, se mit lui-même à la tête de l'armée, Richelieu fit la même chose pour soumettre les Huguenots, et dirigea en personne le siège de la Rochelle avec une énergie et une habileté étonnantes.

(1) Richard, Parall., p. 36. Aubery, l. c., p. 37-40, et p. 603-606.

(2) Raumer, l. c., p. 80 et 90.

Mais tandis que Ximenès était à la tête des troupes en habits pontificaux et monté sur un mulet, on voyait Richelieu sur un cheval de bataille, revêtu d'une cuirasse, ceint du glaive et armé de pistolets (1). En revanche, il ressemble à Isabelle en ce point, qu'il se préoccupait, comme cette noble princesse, de la moralité du soldat, et qu'il fit établir dans l'armée une mission de Jésuites (2).

Il éprouva, du reste, pour la conquête de la Rochelle, bien plus de reconnaissance de la part de son prince, que Ximenès, de la part de Ferdinand, pour l'acquisition d'Oran (3).

Tous deux, Ximenès et Richelieu, avaient auprès d'eux chacun un ami qui, dans les affaires privées comme dans celles de l'Etat, était leur conseiller et leur agent. Le Franciscain François Ruyz était pour Ximenès ce que le P. capucin Joseph fut pour Richelieu, avec cette différence que le P. Joseph joua un rôle beaucoup plus important que Ruyz, qu'il était plus intimement initié à la politique, et que quelquefois même il surpassait son maître en prudence et en courage.

Issu de la célèbre famille Leclerc du Tremblay, fils d'un président du parlement de Paris, et tenu sur les fonts baptismaux par le frère du roi (Henri III), il était déjà, grâce à son talent et à ses connaissances, sur la voie des grands honneurs, lorsque tout à coup il se fit capucin et devint un missionnaire zélé parmi les Huguenots. Il ne tarda pas à être élu provincial de son Ordre, et se fit estimer, comme homme d'affaires et du pape et de son

(1) Aubery, l. c., p. 63-74, et 84-84. Richard, Parall., p. 73, 74, 83. — Raumer, l. c., p. 94.

(2) Aubery, l. c., p. 597.

(3) Richard, Parall. p. 78.

roi, qui, pour cette raison, s'en servit dans plusieurs missions politiques. Ce fut lui qui ramena son ami Richelieu de son exil d'Avignon à la cour; et, depuis lors, il vécut avec lui dans la plus étroite amitié, partageant constamment sa demeure, de sorte qu'on eût dit une seule ame dans deux corps. Après Richelieu, le P. Joseph était bien alors l'homme le plus puissant de la France; et sous ce rapport, l'ami de Ximenès est à une distance immense de celui de Richelieu. Ruyz fut, par l'entremise de Ximenès, élevé à l'épiscopat: quant à Joseph, il refusa plusieurs évêchés considérables. Il devait toutefois recevoir le chapeau de cardinal; mais il mourut avant sa promotion, et même avant Richelieu, en l'année 1638 (1).

Ximenès et Richelieu reconnurent l'un et l'autre que le bien de l'Etat ne pouvait prospérer sans la culture des sciences, et tous deux, en conséquence, les prirent sous leur protection.

Ximenès fonda l'Université d'Alcala; Richelieu créa l'Académie française et renouvela la Sorbonne. Comme Ximenès, il fit éditer beaucoup de bons livres, recueillit un grand nombre de manuscrits précieux, surtout dans les langues orientales, et comme lui, il aimait à s'entretenir avec les savants. Mais il estimait aussi et protégeait particulièrement la belle littérature, y compris le théâtre, deux choses que Ximenès n'aimait pas (2). Si ses propres travaux littéraires, tant théologiques qu'historiques, donnent en outre à Richelieu un certain avantage sur Ximenès, celui-ci d'autre part le surpasse par la gloire d'avoir donné l'existence à l'œuvre si grandiose et si bienfaisante de la

(1) Moreri, Diction.

2) Fléchier, l. 6, p. 525. Richard, Parall., p. 45, 54, 431, 487.

Polyglotte. C'est ce que Richelieu a sans doute compris lui-même, et c'est pour cela qu'il voulut prendre une part toute spéciale à l'édition de la Polyglotte parisienne, qui parut de son temps; mais l'éditeur, Le Jay, jaloux de posséder seul cette gloire, repoussa ses offres (1).

Ce que nous avons dit jusqu'à présent a déjà fait entrevoir que, sous le rapport du caractère personnel, troisième point capital de ce parallèle, la comparaison est au désavantage de Richelieu. Rien que la politique peu chrétienne qu'il suivait, en admettant même que l'utilité temporaire de la France l'exigeât, et la rigueur dont il usa envers ses ennemis politiques, le placent, déjà au point de vue de la dignité morale, bien loin en arrière de Ximenès. Mais, outre cela, notre parallèle historique est arrivé à un article au sujet duquel, non-seulement peu d'hommes d'Etat, mais en général peu de personnes, oseraient entrer en lice avec Ximenès: je veux parler de ses éminentes vertus personnelles.

Comparé aux autres diplomates, Richelieu l'emporterait sans doute en ce point sur bon nombre d'entre eux. Il remplissait avec zèle ses devoirs de dévotion et de piété, recevait tous les dimanches la sainte communion, disait lui-même la messe au moins les jours de fête, et ne pouvant réciter les heures canoniales à cause de ses nombreuses occupations, il avait demandé au pape de l'en dispenser et de lui prescrire des prières moins longues. Souvent il avait des colloques spirituels, montrait toujours beaucoup de repentir de ses fautes, et souvent il faisait prêcher un ecclésiastique en sa présence seule, afin que celui-ci pût dire des choses qui

(1) Richard, Parall., p. 49. Voir Aubery, l. c., p. 606, 644, sur l'érudition de Richelieu et la protection qu'il accordait aux sciences.

convinsent précisément pour lui (1). Mais, malgré tout cela, Richelieu n'atteignit pas à l'héroïque piété du Cardinal espagnol, dont toute la nature était plus puissamment pénétrée de Christianisme et remplie d'une foi plus ardente. Richelieu, sous ce rapport, est à Ximenès, comme un séculier honnête homme est à un ascète qui vit saintement. Quant au soupçon répandu contre Richelieu par ses ennemis, que ses rapports avec sa nièce, la duchesse d'Aiguillon, n'étaient pas irréprochables, il paraît entièrement dénué de fondement (2).

Ils étaient tous deux bienfaisants, et ils prirent un soin particulier du rachat des chrétiens captifs (3); mais la bienfaisance de Ximenès avait quelque chose de beaucoup plus colossal, et elle était ennoblie surtout par son renoncement à lui-même et son abstention des jouissances de la vie.

Ils étaient l'un et l'autre fidèles à leurs amis, doux et pleins de sollicitude pour leurs domestiques. Mais les affections de Richelieu étaient plus profanes et le portaient à procurer à ses amis des dignités et des emplois, afin de trouver en retour en eux des instruments à employer dans une sphère plus étendue; tandis que pour Ximenès, c'était à ses amis qu'il était le moins enclin à procurer des charges. Richelieu éleva même, dit-on, ses amis d'une manière injuste et au détriment d'autres personnes (4).

(1) Aubery, l. c., p. 595-598. Daniel.

(2) Cfr. Daniel-Iselin, Universal. Lexic. Supplement. Band I, au mot Aiguillon.

(3) Richard, Parall., p. 52. Aubery, l. c., p. 641, 642 et 626.

(4) Aubery, l. c., p. 592-594. Richard, Parall., etc., p. 81, 87, 151, 183. 498. Daniel.

L'un et l'autre se montraient pleins d'amitié et de sollicitude pour leurs proches parents; mais tandis que Ximenès n'éleva pas sa famille au-dessus d'une honnête aisance et ne changea nullement le rang de sa maison, à l'exception d'une nièce qu'il maria dans une famille plus considérable, Richelieu procura à la sienne la dignité ducal, beaucoup de biens et d'emplois, et sut allier toutes ses nièces aux plus grandes maisons de la noblesse (1).

Richelieu et Ximenès diffèrent également par leur testament (2).

Le principal héritier du Cardinal espagnol fut son Université; les héritiers de Richelieu furent ses parents. À côté de l'Université, on voit figurer comme légataires dans le testament de Ximenès, les pauvres, les hôpitaux, les couvents; Richelieu, au contraire, en qualité de courtisan, légua au roi son palais, aujourd'hui le Palais-Royal, ses équipages et sa chapelle. Ximenès dans son testament fit de nombreuses dispositions pour le bien de son ame; Richelieu laissa pour sa part son fameux *Testament* politique, rempli d'instructions remarquables sur le gouvernement d'un royaume.

Tous deux ont beaucoup souffert de la part de leurs adversaires et calomniateurs, et se sont vus attaqués par maint pamphlet; mais Ximenès ne s'en souciait pas, n'agissait contre ses détracteurs que lorsqu'il y était forcé, et alors même, sans énergie; tandis que Richelieu ne pouvait pardonner aucun blâme ni aucune offense. En théorie, il reconnaissait bien que le lion ne doit pas s'inquiéter des jappements des petits chiens, et il fit même mettre cette

(1) Richard, Parall., p. 88. Daniel.

(2) Voir celui de Richelieu dans Aubery, l. c., p. 619-626.

maxime en tableau sur son palais ; mais, dans le fait, il ne pouvait s'élever à cette hauteur et il poursuivait de toutes ses forces les pamphlétaires , même en pays étranger (1).

On ne trouve pas dans Richelieu cette droiture , cette sincérité , cette loyauté , qui distingue le caractère de Ximenès, et qui se manifestait parfois en lui par quelque chose d'âpre et de rude ; le cardinal français est plutôt un courtisan poli qui aime à dire des paroles agréables, des choses flatteuses, et qui aime également à en entendre.

D'après tout cela , comme le reconnaît l'abbé Richard lui-même , en dépit de son patriotisme , le prix de l'excellence personnelle appartient à Ximenès (2) ; et il est vrai de dire, avec Roberston : « Dans toute la suite de l'Histoire, Ximenès est le seul premier ministre que ses contemporains aient révééré comme un saint, et à qui, le peuple qui vivait sous son gouvernement , ait attribué le pouvoir de faire des miracles (3). » Et Arnao , académicien moderne d'Espagne, ajoute , en s'appropriant ces paroles de l'historien anglais : « Ximenès sut réunir dans sa personne les vertus du moine le plus pieux , de l'évêque le plus zélé , et de l'homme d'Etat le plus accompli (4). » Il est aussi d'avis que l'Espagne vit alors une des époques les plus heureuses de son histoire ; et il ne peut s'empêcher de former le désir de voir, au XIX<sup>e</sup> siècle, Ximenès ressusciter pour le bonheur de sa patrie (5).

(1) Raumer, l. c., p. 66 et 140. Daniel, Richard, Parall., p. 15, 186.

(2) Léonce de Lavergne , Revue des deux Mondes , t. XXVI, p. 554 , fait aussi une sorte de parallèle entre Ximenès et Richelieu, et assigne la palme au dernier. Mais ce parallèle est aussi entaché de prévention et de partialité que toute sa dissertation.

(3) Robertson, Histoire de Charles-Quint.

(4) Memorias, etc., t. IV, p. 2. (5) Ibid., etc., t. IV, p. 43-23.

Nous, non plus, nous ne savons depuis longtemps rien de mieux à souhaiter à la malheureuse Espagne , que de retrouver dans la jeune Isabelle II une reine comme Isabelle I , et dans ses ministres , des hommes semblables à Ximenès. Puisse ce royaume comprendre en même temps et expérimenter que le bonheur des peuples ne peut être établi que sur le fondement de la religion !

FIN